

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXXIV. — No. 28.

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

VENDREDI LE 5 AVRIL 1935.

DUPLESSIS VS TASCHEREAU

Une Fable qui a Vécu

Lorsque M. Duplessis a été choisi chef du parti conservateur, ses adversaires ont cherché à détruire la confiance de ses partisans en disant qu'il était l'homme de Taschereau; Les journaux libéraux lui ont même décerné des articles très élogieux pour accréditer cette légende.

Cette tactique déloyale n'a pas duré car M. Duplessis s'est chargé de la déjouer lui-même.

Depuis qu'il est officiellement chef de son parti, il a porté la guerre avec un train endiablé dans les rangs des libéraux. Il les a poursuivis jusque dans leurs derniers retranchements ne perdant jamais une occasion de dénoncer les projets de loi injustes, mettant toujours en lumière la tendance du gouvernement Taschereau à protéger les Trusts qui abusent du peuple pour favoriser leur caisse et les politiciens rouges complices de leurs méfaits.

Il n'a pas donné une minute de répit à ses adversaires et il les a attaqués avec une violence que jamais M. Houde n'a atteint lorsqu'il faisait trembler sur ses bases, l'organisation électorale de M. Taschereau. Il suffit d'assister à une seule séance de la Chambre pour constater que M. Duplessis était sincère lorsqu'il disait "Nous ne donnerons pas de quartier au gouvernement et nous n'en demanderons pas". M. Alexis Gagnon du "Devoir" signalait ces faits vendredi dernier, le 29 mars, lorsqu'il écrivait dans son journal: "Jamais M. Houde n'a dit à M. Taschereau le dixième des choses impies que M. Duplessis a lancées à la tête de notre premier ministre, depuis quatre ans."

Seulement, M. Duplessis à la manière, sous des formes polies, il a des mots incisifs qui taillent en pleine chair vive. Il manie la parole comme une rapière infiniment souple et combien dangereuse.

Aussi M. Taschereau, qui est un brasseur expérimenté, s'efforce de rendre avec usure les amabilités de son "honorable ami". Il en comprend le grave danger et c'est jamais autant aux aguets que lorsque l'honorable ami interroge négligemment sur des choses banales. Car, c'est alors qu'il prépare le plus sûrement les fondrières ou versera le carosse ministériel avec grand fracas, aux rires de l'assistance."

M. Taschereau a enfin trouvé son maître et ses méthodes électorales malhonnêtes n'auront plus aucun effet sur le peuple de cette province. C'est en vain qu'on a essayé de voler la prochaine élection dans Montréal, en cuisinant les listes électorales, en y faisant ajouter 25,000 noms de personnes inexistantes. La supercherie a été découverte et déjouée. La "justice immanente" de feu Adélaïde Turgeon rendra à chacun ce qui lui est dû et plongera au fond de la "Vallée de l'humiliation" ce gouvernement pourri qui a fait de notre belle province le fief des capitalistes étrangers et qui a réduit à l'état d'esclavage notre brave population agricole.

T. T.

PAS DE LEGENDE! LA VERITE!

Certaines paroles produisent aujourd'hui dans les milieux qui souffrent l'effet de brandons enflammés. Elles allument des haines et des convoitises.

Ainsi quand de son siège en Chambre l'honorable M. Taschereau a déclaré qu'il protégeait le trust de l'électricité afin d'empêcher la banqueroute des évêchés et des communautés religieuses et des communautés religieuses et des collèges, sait-il qu'il a, par ses paroles, donné un nouveau crédit à des calomnies répandues contre l'Eglise?

Dans son Encyclopédie "QUADRAGESIMO ANNO" Pie XI se plaint que sans l'avoir en rien mérité l'Eglise, a pu avoir l'air et s'est vu accuser de prendre le parti des riches et de n'avoir aucun sentiment de pitié pour les besoins et les peines de ceux qui se trouvent déshérités de leur part de bien-être, en cette vie"

Or des paroles comme celles de l'honorable Premier Ministre sont de nature à accréditer cette solidarité de l'Eglise avec les abus du capitalisme. Il est injuste et odieux de laisser croire aux pauvres privés de lumière par le Québec Power si tôt qu'ils ne peuvent payer, que les

communautés religieuses, les collèges, les évêchés, nous tous les préfèrent, nous sommes coupables de tout ce que l'on reproche à ce capitalisme abusif.

Si l'honorable M. Taschereau voulait être sincère, il confesserait qu'il est moins préoccupé des collèges, des évêchés, des communautés que des trusts dont il est le directeur, lesquels sont plus ou moins apparentés au trust de l'électricité et plus ou moins bénéficiaires de ses abus, comme il a été démontré dans le rapport du Dr Hamel, basé sur l'enquête de Washington.

Je ne veux pas qu'il y ait de la haine dans mes paroles, ni aucune animosité politique, mais simplement je veux empêcher que cette calomnie s'accrédite dans l'esprit populaire, à savoir qu'entre les coffre-forts et nous il y a collusion partie liée.

Même si de tels propos trouvent inconsiderément des complices dans les lèvres du Premier Ministre de cette Province, je crois avoir le droit de m'en défendre et le devoir d'en défendre l'Eglise.

E.-V. Lavergne, ptre.
De "La Bonne Nouvelle"

TRENTE ANS DE VIE NATIONALE

Par Armand LaVergne

L'auteur a écrit ce volume sur son lit de souffrance, la mort ne lui a pas permis de le voir dans sa forme définitive, mais comme il avait donné le bon à tirer, il savait que son livre paraîtrait, qu'aucun changement n'y serait fait et qu'ainsi, par delà la tombe, il parlerait encore à ses concitoyens, des causes qu'il avait tant aimées et pour lesquelles il avait tant combattu.

"Ce livre, annonce-t-il, dans sa préface, est une oeuvre de vérité." Et rien ne pouvait mieux caractériser cet ouvrage. L'auteur ne cherche pas à s'y créer une auréole, il raconte ce qu'il a vu, tel qu'il l'a vu, sans fard et sans faiblesses.

Ce livre est aussi une oeuvre d'intérêt intense. Pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il raconte la vie de celui qui fut un chevalier des croisades égaré dans notre monde moderne; quand on sait que son père fut l'associé légal de Sir Wilfrid Laurier, que sa première vision de la politique fut une procession qui allait pendre et brûler en effigie les "assassins" de Louis Riel; que les premières assemblées politiques auxquelles il prit part furent celles qui se tinrent à l'occasion de la fameuse controverse sur les écoles de Manitoba; que dès son élection il participa au mouvement nationaliste qui sonna comme un cor de chasse à travers toute notre Province; qu'il fut l'organisateur de la célèbre campagne politique de Drummond-Arthabaska, qu'il rencontra sur son chemin tous les hommes politiques de son temps.

Ce livre est aussi une oeuvre de fierté. Il n'est pas parfait, mais tel quel, il mérite de devenir le bréviaire ou nos jeunes apprendront qu'aux yeux de nos compatriotes de l'autre race, rien ne compte comme la fierté personnelle, le courage de ses idées et le respect de soi-même.

TRENTE ANS DE VIE NATIONALE, un volume de 330 pages, se vend dans toutes les librairies bien assorties et au Bureau de notre journal, aux mêmes conditions que les autres titres du Zodiaque 35: édition populaire 75c; édition de luxe \$1.00. Expédié franco par la malle sur réception du prix.

Le liniment Egyptien de Douglas est spécialement recommandé pour la mammite ou infection du pis de la vache. Il est aussi insurpassable dans tous les cas des éparvins, courbes et crevasses.

AU CERCLE AGRICOLE DE LA VILLE

Vendredi dernier, le 22 du courant, avait lieu à l'Hôtel-de-ville une réunion du bureau de direction du Cercle Agricole de la ville de Montmagny. Etaient présents, M. Narcisse Proulx, MM. Raymond T. Gagnon, Paul Carignan, Alexandre Béchar, Narcisse Gaumont, Joseph Caouette, Antonio Laberge, tous directeurs, ainsi que MM. Jean-Marie Nicole, Fortunat Fournier et Georges Langlois, de la Société d'Agriculture et le secrétaire du Cercle, M. René Paré.

Le Cercle a adopté le programme suivant pour l'année 1935:

1o — Encourager l'élevage du porc en primant les producteurs;

2o — Arrosage des arbres fruitiers et des arbres d'ornement pour détruire les insectes;

3o — Encouragement et aide à l'embellissement de la ville par la culture des fleurs et des arbres d'ornement;

4o — Organisation d'un concours d'embellissement des propriétés de la ville;

5o — Organisation de la partie industrielle et commerciale de l'exposition de Montmagny.

Le Cercle de la ville entend diriger spécialement ses activités vers l'embellissement de la ville par la culture des fleurs et des arbres d'ornement. Il organisera l'arrosage des arbres pour détruire les parasites qui empêchent leur développement et aidera la culture des fleurs. De plus, c'est son intention d'organiser,

SAINT-EUGENE

(Spécial)

Le 26 février, est décédée Marie-Paule Cloutier, fille de M. et Mme Amédée Cloutier (née Alice Bernier) à l'âge de 13 mois. Sa sépulture eut lieu le lendemain, en l'Eglise de Saint-Eugène de l'Islet.

Suivaient le petit corps: son père et sa mère, M. et Mme Amédée Cloutier, son grand-père, M. Athanase Cloutier, ses tantes: Mme Léopold Thibault, Mlle Cécile Cloutier, Mlle Ida Bernier, son oncle, M. Joseph Cloutier, Mlle Marie-Ange Houle, M. Edouard Houle, M. William Thibault, et plusieurs autres.

Maintenant que le cercueil tout blanc de cette chère petite disparue repose dans la cimetière, la demeure d'où elle s'est envolée, est bien triste, et souvent, les parents affligés versent des larmes sur le départ de leur enfant bien-aimé, qui faisait la joie de leur foyer. Ne pleurez pas, parents chéris, allez à Jésus qui n'abandonne jamais celui qui se confie à lui. Votre petite Marie-Paule n'est pas morte, elle prie pour vous et vous attend au Ciel.

Nos sincères sympathies.

TROIS SAUMONS

Dimanche le 24 mars, un groupe d'amies se rendaient à la sucrerie de M. Edouard Caron, pour y goûter la délicieuse tige d'érable. Les invités étaient: Marguerite Caron, Armande Chouinard, Fernande et Rollande Caron, Claire et Eliane Caron, Marie-Louise Caron, Albertine Caron, Mariette Chouinard, Rose-Ange Caron, Georgette Thériault, Rita Asselin, Géraldine Thériault, Rosaire Dubé, Paul et Robert Caron, Georges Chouinard, Léopold Caron, Jos. Georges Caron, Florent Fournier, André Dubé, François Xavier Caron, Albert Chouinard, Alexandre Caron, Maurice et Léopold Chouinard.

Après s'être bien amusés avec en train tout l'après-midi, les invités se séparèrent avec regret, espérant bien y retourner prochainement.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Eugène Thériault, étaient parmi nous la semaine dernière.

M. et Mme Julien Bourgault sont venus passer le dimanche chez M. Léonce Caron.

Mlle Juliette Caron est allée rendre visite à sa soeur, à Saint-Jean Port-Joli.

Mlle Fernande Caron est revenue parmi nous, après avoir passé huit jours chez sa soeur, Mme E. Thériault.

TRIBUNE LIBRE

Au rédacteur du "Peuple", Montmagny.

M. le Rédacteur, Me donneriez-vous un peu d'espace dans vos colonnes pour faire quelques remarques qui me sont venues à l'idée en lisant le compte-rendu de l'assemblée de la Chambre de Commerce de Montmagny, tenue dernièrement.

Au sujet de la remarque de M. le Notaire Hébert, à l'effet d'utiliser nos bonnes routes pour attirer la clientèle environnante, j'ai pensé à la ville de Sherbrooke qu'un bon nombre de gens de Montmagny connaissent.

Il y a quelques années, je visitais le marché de Sherbrooke en compagnie d'un homme d'affaires qui connaissait les villes les plus importantes de la province, et il me disait que Sherbrooke avait le plus beau marché, également, cette ville possédait des hôtels qui ne le cèdent en rien, sous le rapport du confort et du service aux meilleurs hôtels des grands centres, de plus, elle attache une importance particulière aux facilités de communication, qu'on en juge: Ainsi, sous le rapport de l'éclairage, elle ne se contente pas d'illuminer à profusion son propre territoire; mais encore elle éclaire à ses frais tous les chemins de la campagne qui convergent vers elle sur un parcours de deux milles de distance chacun.

Aussi, les voyageurs qui ont affaire à Sherbrooke et ses environs, prolongent leur séjour en rayonnant aussi loin que possible dans trop augmenter leurs dépenses.

Et en fait de communications, c'est une erreur de négliger une artère qui converge vers la ville sous prétexte qu'elle est secondaire, car il n'y a pas que les rivières qui s'en servent.

Ainsi, au printemps de 1933, quatre automobilistes étrangers sont venus s'embourber dans le chemin du quartier ouest qui relie le rang côté Nord de la Riv. du sud à la ville; un industriel de Trois Pistoles, quelqu'un du village des Aulnaies et deux de Québec dont un du Prêt Agricole qui parcourt la Province en auto depuis 1930 et qui m'a déclaré qu'il n'avait pas rencontré de pires chemins nulle part. Comparez avec Sherbrooke.

On se plaint qu'un trop fort montant de l'argent de Montmagny va en dehors et on a raison; mais que chacun fasse sa part. Les cultivateurs du rang dont je parle sont des progressifs qui se font des revenus et aiment, à les dépenser; mais quand les femmes n'ont pas de chemins pour venir les dépenser en ville, le facteur passe quand même et l'argent s'en va en dehors par la malle.

Je suis d'autant plus à l'aise pour écrire ces lignes que, personnellement, je ne laisse pas aller en dehors \$20.00 par année de mes revenus pour des choses que je puis me procurer à Montmagny.

Les marchands avec qui je fais affaires qui me liront, savent que je n'exagère rien.

Merci, M. le Rédacteur, votre bien dévoué,
Fortunat BELANGER.

CAP SAINT-IGNACE

Le 27 mars, est décédée à l'âge de 26 ans et 11 mois, Mlle Emilienne Bernier, fille de M. et Mme Achille Bernier, fille de M. et Mme Achille Bernier (décédés). Ses funérailles eurent lieu le 30, au milieu d'une foule considérable de parents et amis.

Le service fut chanté par M. le curé A. Poulin assisté de MM. les allés Poulin, et Proulx, de Saint-Eugène de l'Islet.

La croix était portée par M. Henri Bergeron.

M. Elzéar Bernier conduisait le corbillard.

Les porteurs du corps étaient: MM. Louis Marie, Robert, Jean - Paul Guimont, Emilien Fortin, tous cousins de la défunte.

Le Mlle Bernier faisait partie de la société des Enfants de Marie.

Mlles Madeleine Delage et Cécile Bernier portaient la bannière.

Tenaient les rubans, Mlles Simone Méthot, Jeanne-Aimée Bernier, Juliette Carré et Annette

SEANCE MUNICIPALE DU 1 AVRIL

Une séance générale de notre Conseil Municipal a été tenue lundi, le 1er avril, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures P. M., à laquelle étaient présents: MM. les échevins Joseph Paré, Jos. Nicole, Alfred Dion, Godfroid Boulet, Henri Gaudreau, Téléphore Coulombe et Elzéar Méthot, formant le Conseil au Complet, sous la présidence de Son Honneur le Maire, M. le Dr Ph. Richard.

A cette séance, le greffier fut autorisé à donner la deuxième lecture du règlement No. 91, accordant une commutation de taxes à la Cie M. E. Binz, Ltée, à certaines conditions.

Sur proposition de l'échevin Paré, secondé par l'échevin Dion, le dit règlement fut déclaré accepté par le Conseil et signé séance tenante.

Le greffier fut autorisé à donner un avis public de quinze jours pour la votation du dit règlement qui doit avoir lieu les 23 et 24 avril prochain.

M. Lacasse Rousseau fit certaines remarques concernant les évaluations du Quartier Industriel, et déclara qu'il votera en faveur du règlement projeté.

Une somme de \$50.00 fut votée aux Rév. Soeurs de la Charité, à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de la Fondation de leur Hospice. Les membres du Conseil auraient été heureux de souscrire davantage, mais comme ils doivent s'en tenir à une économie rigoureuse, ils n'ont pu faire plus.

Une séance spéciale aura lieu vendredi, le 12 avril.

A cette séance, sera lu une première fois le projet de règlement No. 92, concernant les permis, licences, etc, pour remplacer le règlement No. 73, etc.

HOMMAGE A ARMAND LAVERGNE PAR LES CITOYENS DE ST-FRANCOIS

Les électeurs de St-François de Montmagny sont fiers d'avoir été choisis pendant longtemps comme les préférés d'Armand LaVergne. Ses visites fréquentes, ses discours enflammés, ses assemblées les plus enthousiastes et les plus captivantes, il les réservait pour les citoyens de St-François et la population des comtés voisins y accourait pour entendre parler LaVergne. Ce défenseur de nos droits n'est plus, mais ses actes vivront longtemps après lui et il se passera plusieurs générations avant que l'on trouve un homme comme lui capable de braver tous les gouvernements, les autorités de toutes sortes et de leur dire en face: "Nous sommes petits, mais nous sommes canadiens français et nous le resterons". LaVergne a refusé les honneurs, toutes les positions lucratives et il a abandonné toutes les ambitions auxquelles il avait droit; il a méprisé l'argent pour garder ses convictions. Armand LaVergne était pauvre mais il avait un coeur d'or et la population de St-François lui doit un témoignage de reconnaissance pour la grande générosité qu'il a manifestée pour nos oeuvres paroissiales. Il a donné généreusement pour le couvent de la Congrégation et pour la restauration de notre vieux presbytère qui est devenu un monument historique. LaVergne donna même plus que ses moyens le lui permettaient, car la bonté de son coeur était plus grande que ses moyens.

Nous ne verrons plus cette allure crâne qui paralysait les foules, nous n'entendrons plus ce verbe enflammé qui soulevait l'enthousiasme et qui faisait jaillir les larmes. Nous avons perdu un grand patriote et un homme sincère. Jamais nous n'oublierons ses bons exemples qui resteront toujours gravés dans nos esprits pour nous convaincre que c'est en luttant qu'un homme devient grand. Le pays tout entier lui devra une reconnaissance éternelle pour avoir été le rempart invulnérable de notre langue et de nos droits.

MOISE BOISSONNAULT.

Guimond, ainsi que Mlles Fabiola Dubé, Jeanne Bernier, Fernande Dubé et Alberta Bergeron. Feu Mlle E. Bernier laisse pour la pleurer, un frère, M. Stanislas Bernier, deux soeurs, Mlle Lucie Bernier et Mme Saluste Giasson de l'Islet. Aux membres de cette famille si cruellement éprouvée, nous of-

frons nos sincères sympathies. —Sont venus assister aux funérailles de Mlle Emilienne Bernier, sa tante, Mme Ernest Gaudreau de Montmagny, son beau-frère, M. Saluste Giasson, de l'Islet, ses cousines, Mlles Rebecca Bergeron, de Montmagny, Cécile Fortin de Mont-réal, Mlles Thérèse et D. Giasson de l'Islet.

"LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny
PUBLIE PAR
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an . . . \$1.00
CANADA — Hors District, 1 an . . . \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an 2.00

DERRIERE L'ECRAN

Apparemment soucieux de conserver intact le paysage qu'offre l'île d'Orléans, monsieur Taschereau patronne un projet de loi susceptible d'en bannir les panneaux-reclames et les cabanes-restaurants. Evidemment, personne ne blâmera le gouvernement d'avoir enfin le souci du beau et du propre.

Les motifs, cependant, qui nous font apprécier ce geste et ceux-là qui inspirent le premier ministre lui-même peuvent n'être pas exactement les mêmes. Il est rumeur, en effet, que ce bel exploit ne serait qu'un écran propre à dissimuler le pire des scandales, la plus écoeurante des spéculations.

Une compagnie se serait formée qui aurait acquis, à prix dérisoires, en un des plus magnifiques endroits de l'île, plusieurs arpents de terre. Le gouvernement, paraît-il, venait à peine de décider la construction du pont. La promesse de monsieur Taschereau accomplie et la circulation ouverte entre les deux rives, un gigantesque hôtel serait immédiatement érigé.

Dans cette compagnie il y aurait des personnages chers au cœur de monsieur Taschereau. C'est ainsi qu'on en serait venu à suggérer que, pour éliminer toute concurrence, il serait bon de prohiber aux habitants de l'île de construire des cabanes ou de métamorphoser leurs demeures en hôtels. Ce serait là l'origine des bonnes intentions manifestées par monsieur Taschereau.

Qu'y a-t-il d'exact là-dedans? Si la rumeur n'est que mensonge et calomnie, le député de Montmorency se doit d'en couper immédiatement les ailes. Sinon, une petite enquête s'impose et les faces de ces spéculateurs doivent être tirées de l'obscurité et fouettées comme elles le méritent.

Nous soumettons modestement notre requête au premier ministre de la province.

CHARITE BIEN ORDONNEE...

Les journaux nous apportent l'écho de rapports contradictoires sur les causes de l'insuccès de certaines familles parties pour aller s'établir sur des terres nouvelles.

Est-ce toujours de la faute de celles qui se découragent et reviennent?

Pourquoi ne réussissent-elles pas?

En colonisation plus qu'en toute autre entreprise peut-être, le succès ne s'obtient que par un travail ardu, méthodique, intelligent et persévérant. Le colon qui dépense plus que ses revenus est forcé de partir tôt ou tard. Si la femme du colon ne le seconde pas de tout son cœur, il peut difficilement espérer de réussir. La terre qu'il prend doit être de bonne qualité. L'Etat doit lui faire des chemins, lui bâtir des écoles, lui faciliter la construction de sa maison, en un mot, l'aider dans les débuts, plus spécialement quand il commence sans le sou.

Quand une ou plusieurs de ces conditions manquent, ou encore, si l'état de santé de la famille laisse à désirer, il est difficile, pour ne pas dire impossible, à une famille de colon de réussir à s'établir de façon convenable, à moins qu'il n'ait de l'aide de parents qui vivent dans son voisinage, et encore.....

Comme pour beaucoup d'autres professions, en colonisation, si la famille du colon ne veut, ou ne peut, s'aider elle-même, si elle n'est pas décidée de faire tout son possible, il n'y a rien de bon à attendre. Ce qui est malheureux, c'est qu'on rencontre des gens qui disent vouloir, mais qui, sur les lieux, ne donnent pas l'effort qu'ils avaient promis et qu'on attend d'eux.

Ce sont ces familles dont on entend le plus parler, quand elles reviennent, découragées.

En colonisation, l'Etat a aussi un devoir à remplir.

Il doit, par ses officiers, choisir les bonnes terres à coloniser, classer ces terrains, y construire des chemins de pénétration, aider les colons à s'y rendre, aider à l'installation des familles, prévoir que ces familles devront manger et s'habiller pour accomplir leur rude besogne, faciliter l'organisation de leur vie sociale et religieuses: en résumé, favoriser dans la mesure du possible, l'établissement au pays de toutes les familles qui veulent gagner leur vie par la mise en valeur du sol national par la culture.

Pour accomplir une tâche de cette envergure, l'Etat a le droit de compter que chaque famille fera son devoir.

Et que chaque famille assistée, la charité bien ordonnée, c'est de faire pour elle-même tout ce qu'elle pourra.

LE PLAN VAUTRIN

Que sera le plan Vautrin? Que deviendront les colons établis selon ce plan? Quelle colonisation fera le gouvernement? Autant de questions que se posent les gens au courant de la question. La mise en oeuvre de ce plan nous révélera ce que veut notre architecte. Il est dès maintenant facile de prédire que ce plan est destiné à la faillite, parce que les hommes qui sont chargés de son application ne sont pas à la hauteur de la tâche. Ils ont pris le pli du régime qui veut qu'un homme qui peut mettre la main sur le "sac", est un imbécile s'il ne sait pas en profiter.

M. Vautrin nous disait en Chambre, ces jours derniers, qu'il n'y a pas de canaille parmi les employés de son ministère. Que dire du commerce de pitons fait par ses employés. Ici, nous rencontrons tous les jours des colons qui ont escompté leurs pitons chez l'agent de colonisation pour un escompte de 25 pour cent.

Il y a aussi le commerce de pitons de notre inspecteur de colonisation, M. Gérard Smith. Il vend des vieux chevaux aux colons. Lui, l'inspecteur qui est de par son devoir obligé de protéger les colons, n'hésite pas à les EXPLOITER autant qu'il le peut. Il ne laisse pas passer une occasion de faire de l'argent à leurs dépens.

Un jour, un colon du nom de Léon Perron se présente chez Smith, et lui demande dix piastres sur sa prime, lui disant qu'il veut acheter un piron (vieux cheval). Tout en parlant il lui dit que c'est de Mme Beaulieu, de Val-Brillant, qu'il doit acheter ce cheval pour la somme de dix piastres. Smith lui répond qu'il n'a pas d'argent. Le lendemain, Gérard Smith se présente chez Perron traînant son piron qu'il avait acheté lui-même de Mme Beaulieu, et il le lui offre pour cinquante piastres, payable sur sa prime de défrichement. Smith a vendu le cheval à un autre colon pour la somme de \$55.00 payable sur ses primes. Je puis vous conter encore une vingtaine de transactions semblables où Smith a EXPLOITE des colons avec ses "pitons".

Tant que les employés du ministère de la colonisation, EXPLOITERONT les colons, Monsieur l'architecte, il n'y aura pas de colonisation.

Il n'y a pas d'employés canailles au ministère de la colonisation, mais il y a des EXPLOITEURS de colons, et cela revient au même, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de colonisation, mais 5 millions pour payer les vieilles dettes et 5 millions pour voler les prochaines élections, n'est-ce pas M. l'architecte?

LS-P. RIOUX

Sayabec, 18 mars 1935.

A LA TETE DE LA CONFEDERATION

Jusqu'à ces derniers temps et pour cause — M. Taschereau trouvait un malin plaisir à répéter que son administration avait placé Québec à la tête de la Confédération.

Mais depuis que les déficits s'accumulent, M. Taschereau a changé de ton! Quand le trésor provincial accusait des surplus il les comparait avec le déficit de certaines autres provinces.

Mais aujourd'hui il ne compare plus du tout.

C'est peut-être parce que quand son trésorier provincial se voit forcé d'accuser un déficit de 7 millions celui du Manitoba n'accuse qu'un déficit de \$266,000.

Cette fois il nous faut donner raison à M. Taschereau.

Sa province est vraiment en tête de la Confédération puisque c'est elle qui accuse le plus gros déficit de toutes!

SAINT-MARCEL

Dernièrement, il y avait en promenade chez M. L. Blanchet, marchand: M. Paul Blanchet, fils de Désiré et M. Alphonse Blanchet, fils d'Amable, de St-Pamphile.

Les exercices de la neuvaïne à St-Joseph ont été très bien suivis dans notre paroisse. Le jour de la fête de ce grand Saint, plusieurs se sont approchés des Sacrements en témoignage de reconnaissance pour les faveurs obtenues et prier ce bon et zélé protecteur des familles.

Dimanche, le 24 mars, M. Freddy Flement, Mlles Antoinette Flement ainsi que Mme Gérard Nicol et son fils Henri, tous de Sainte Apolline, étaient les invités de M. Léo Flement, marchand.

Mlle Carmen Nicole est en visite chez sa mère Mme Gérard Nicole, à Sainte Apolline.

NAISSANCE

Dimanche, le 24 mars, a été baptisée une fille enfant de M. et Mme André Pelletier (née Germaine Hunter).

Nos félicitations.

SAINT-JEAN Port-Joli

DECES

Nous avons appris avec regret le décès de M. Jos. Thibault, époux de Dame Camille Laurendeau, à l'âge de 64 ans, après une maladie de quelques mois soufferte avec calme et résignation chrétienne.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 18 du courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Amédée, Odilon, Alfred et Emile Laurendeau, beaux-frères du défunt. M. Réal Paquet, de l'Islet, portait la croix et M. Gérard Bourgault conduisait le corbillard.

AUTRE DECES

Le 21 mars est décédé après une courte maladie, M. Georges St-Jean époux de Dame Sophie Gosselin, à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi. Une foule nombreuse y assistait.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Lachance.

Les porteurs de la dépouille mortelle étaient: MM. Saluste Robichaud, Fernand Chouinard, Philias Samane, Eugène Robichaud, Amable Duval et A. Garon. M. Octave Dubé portait la croix et M. Gilbert Chouinard conduisait le corbillard.

Aux familles en deuil vont nos plus sincères sympathies.

VA ET VIENT

M. Saluste Bélanger, de St-Roch des Aulnaies, était dans notre paroisse dernièrement pour affaires.

Mme Aubert Chouinard et sa fille Carmel, sont allées rendre visite à des parents à Sainte Louise.

M. Maurice Déchêne est allé en voyage à Saint Jean, I.O.

L'ECLAIRAGE

Le système d'éclairage avec ampoules, appliqués et électroliers est maintenant suranné. Au moins, c'est le dire de Monsieur A. F. Chapman, distingué ingénieur anglais, dont le récent système d'éclairage a été accepté par plusieurs des plus beaux hôtels, des magasins à rayons et des foyers d'Angleterre.

Un développement révolutionnaire des tubes d'une longueur qui varie d'un à quatre pieds, reluisant toujours d'une lumière égale et sans ombre, remplace les ampoules, qui jusqu'à présent, étaient l'équipement obligé de chaque foyer.

"Ce nouveau système d'éclairage avec tubes vint des expériences que je fis sur la système Neon", nous dit M. Chapman dans une récente interview. "En premier lieu, je ne désirais pas employer l'électricité, espérant que le résultat désiré serait obtenu avec le "Neon", mais comme je l'expérimentai, je trouvai qu'il était impossible de contrôler une certaine vacillation."

Plusieurs mois d'expérience passèrent jusqu'à ce qu'enfin M. Chapman put annoncer qu'il avait perfectionné son invention. Cela voulait dire qu'il avait réussi à bannir les coins noirs de la maison et que, conséquemment, son système donnait une lumière égale à chaque occupant de la maison quelle que fût la place qu'il occupait.

"Nous sommes en un temps de réformes", ajouta M. Chapman. "L'automobile, l'aéroplane, les trains même se sont perfectionnés, de manière à prendre des lignes plus voyantes. Quoi donc de plus naturel que le public accepte cette réforme des méthodes d'éclairage."

"Les tubes ne sont pas nécessairement droits, ils peuvent prendre la forme d'un cercle, d'un V, ou de

toute autre forme que l'architecte désire pour décorer le plus harmonieusement possible l'ensemble d'un foyer. Les décorateurs peuvent faire servir ce nouveau procédé à l'expression de leur idéal. De plus, il est possible d'employer l'une ou l'autre des huit couleurs dans le plan d'illumination. Adopté par les initiateurs en construction de navire, Le "Queen Mary" et le "Normandy" sont éclairés aux moyens de tubes. Il en est ainsi de plusieurs nouveaux trains en Angleterre.

La "Maison Lyons Corner House" à Marble Arch fut une des premières à adopter le récent procédé d'éclairage. Ici des séries de tubes ont été installés tout autour des chambres et des corniches. Des tubes circulaires ont été employés dans la décoration de "Fortnum and Mason", comme centres, avec un effet des plus jolis. L'effet est aussi remarquable au "Strand Palace Hotel" dans son Jardin d'Hiver principal.

Ce nouveau procédé d'éclairage reste digne des perfectionnements apportés à l'ameublement et au foyer modernes, d'ajouter M. Chapman à l'hôtel "Cumberland" le nouveau style n'en est pas moins admiré.

Parmi ceux qui emploient les lampes à tubes, citons: Sir John Brunet, architecte; Sir Reginald Blomfield, R. A.; les magasins généraux de SELFRIDGE et CO. LTD; Dehenham and Freebody; Galeries Lafayette; Bentalls of Kingston; les Départements du gouvernement, tels que l'Amirauté, le Ministère du Travail, etc.; le "Ideal House Exhibition"; le "Motor Show"; le "Commercial Motor Show"; le "Radio Exhibitions"; etc.... le "London Pavillon"; le "Manchester Palace Theatre"; le "Pyramid Theatre"; "Madame Tussauds"; le "Gaumont British Picture Corporation"; le "May fair Hotel"; le "Torquay", etc. etc.

Monsieur Chapman expliqua aussi quelques-uns des avantages du nouveau système.

1o Les tubes peuvent être faits de manière à s'harmoniser avec n'importe quelle forme d'architecture.

2o Les tubes projettent une lumière égale dans toutes les parties de l'appartement.

3o Les lampes dépenses très peu.

La durée d'une lampe actuellement est d'environ 1000 heures, dit M. Chapman, tandis que les tubes dureront de 3000 à 5000 heures.

L'UTILISATION DU SEL DANS LA MAISON

Pour faire ressortir les couleurs dans un tapis étendez une couche de sel sur votre tapis avant de balayer, soit avec un balais ordinaire ou un balais électrique. Vous constaterez sous peu que les couleurs ressortiront et que votre tapis deviendra comme neuf. On pourra enlever les taches sur un tapis en les couvrant de sel avant de les balayer.

L'odeur de légumes cuites est aussi très désagréable dans les maisons. Les odeurs de choux ou de choux-fleurs sont particulièrement désagréables. Du sel dans l'eau de la cuisson éliminera ces odeurs. Un autre bon conseil aux ménagères, sera de frotter leurs plats à cuissons avant de les mettre au four, avec un sac de sel.

Le sel, la substance minérale la plus utilisée dans la vie courante, possède un grand nombre d'attributs en plus de donner un saveur aux aliments. Plusieurs de ses emplois sont connus de tous, plusieurs autres sont moins répandus et beaucoup de ses qualités sont cependant totalement inconnues et insoupçonnées.

Le sel est un élément de grande valeur dans le polissage et le nettoyage des argenteries, du cuivre et des bois naturels. En vous servant d'une bouilloire d'aluminium, faites bouillir vos argenteries dans une solution d'eau contenant une cuillerée à thé de sel et une quantité identique de soda. La quantité d'eau sera d'une pinte. Après quelques minutes on retirera l'argenterie de l'eau et on constatera qu'elle sera complètement nettoyée et polie. L'usage d'une bouilloire d'aluminium sera absolument essentiel, comme ce procédé sera nul dans un récipient d'un autre métal.

Pour nettoyer le cuivre et ses alliages, le sel mouillé avec le jus d'un fruit sûr, du citron ou du pamplemousse, ou avec du vinaigre, donnera aussi un beau fini et un poli très rapidement. Ce mélange et nettoiera les surfaces de bois naturel. Il ne sera pas nécessaire d'astiquer le métal.

Lisez notre journal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Thomas TREMBLAY Philippe ROUSSEAU
B. A. L. L. L. B. S. L. L. B.
Tel. 99 Tel. 8

TREMBLAY & ROUSSEAU
Avocats
MONTMAGNY.

Telephone 14 Telephone 73
ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt — Montmagny.
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hôtel Thérèse, tous les dimanches, après la grand'messe.

PHILIPPE ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Avocat
Tel. 8
68, rue du Dépôt,
Montmagny.

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT
Tel. 99 — MONTMAGNY
BUREAU:
Rue de la Gare,
Edifice "Le Peuple"

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurances sur la Vie,
Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale
Achats et ventes de Débiteures
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15
L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3
JOS. A. TREMBLAY
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
64, rue du Dépôt, Montmagny

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine
et de chirurgie vétérinaire.
3, rue Taché, MONTMAGNY
Tél. No. 45

WILFRID A. RINGUET
Comptable-Vérificateur
Courtier en Obligations
Spécialité: Prêts aux Fabriques
et Communautés
Religieuses
Rue de la Gare,
Montmagny.

LORENZO TETU
Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Dr LS GEO. PERRIN
24 RUE DU PONT
QUEBEC
Pratique limitée à l'effacement complet, rapide, indolore, non chirurgicale, ni électrique des
HEMORROIDES
et VARICES avec ou sans ulcère, à quelque degré que ce soit.
Court traitement de bureau, absolument inoffensif à tout âge, d'un caractère éminemment sérieux.
Détails sur demande

"LE PEUPLE"
est imprimé aux ateliers de la Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1.00
Can, Hors Dist. 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.
Ainsi Janvier 1936 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1936 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. j.n.o.

CHEMIN DE FER NATIONAL
NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR
Depuis le 21 mai 1934.
MONTMAGNY, P. Qué.
Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours 1.55 a.m.
No. 1 Express maritime, tous les jours 11.25 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté 6.07 p.m.
Allant à l'Est
No. 32 Local tous les jours dimanche excepté 10.02 a.m.
No. 2 Express maritime, tous les jours 6.33 p.m.
No. 4 Océan Limité, tous les jours 1.55 a.m.
5 mai j.n.o.

PAPIER POUR
CLAVIGRAPHES
Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington.
S'adresser au Bureau de notre journal. j.n.o.

ANNONCEZ
DANS
"LE PEUPLE"

L'élan est DONNÉ par

PEP

Flocons de Son Améliorés

On reconnaît les Flocons de Son PEP Kellogg à leur saveur et à leur croûtilant. Ce sont assurément de véritables flocons de son, succulents et nourrissants. Les enfants s'en régalaient.

Flocons de son véritablement améliorés, ils sont vendus légèrement laxatifs par du son surajouté. Ils sont toujours frais et prêts à servir avec du lait ou de la crème. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ont.



CHEVALIERS DE COLOMB

Dans la présente campagne de MOBILISATION il est intéressant de faire connaître aux membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et au public en général ce que cette organisation a pu faire par le passé dans la province de Québec.

Des procès-verbaux de congrès tenus depuis 1920 les Chevaliers de Colomb de cette province, et de Québec en particulier, ont donné la somme de \$5,000 pour la fondation de la chaire Larue à l'Université de Québec, destinée à la formation de professeurs d'enseignement supérieur.

Les douleurs fuient devant elle. Il y a beaucoup de gens qui ont été affligés de douleurs et s'en sont débarrassés avec l'huile électrique du Dr Thomas. Tous ceux qui ressentent des maladies analogues ne perdent pas leur temps en employant ce remède extraordinaire, car ils n'en peuvent trouver de meilleurs. Il est peu cher, mais son efficacité n'est aucunement mise en ligne de son bas prix.

CE NOM SIGNIFIE UN SOULAGEMENT RAPIDE DE LA DOULEUR

En vente chez tous les Pharmaciens. Procurez-vous une petite boîte de 12 cachets, ou les boîtes, si économiques de 24 et de 100 cachets, chez votre pharmacien.



L'Aspirine se dissout immédiatement dans l'humidité. C'est dire que presque instantanément, elle vous soulagera d'un mal de tête, d'une tension nerveuse, d'une douleur causée par le rhumatisme. Absolument saine et prescrite par les médecins, l'Aspirine n'affecte pas le cœur. Assurez-vous que le nom de Bayer est sur chaque cachet, en forme de croix, et sur chaque boîte. L'Aspirine est fabriquée en Canada et vendue par tous les pharmaciens. Demandez toujours ASPIRIN

Marque de Commerce enregistrée en Canada

souscrire \$148,000.00 à l'hôpital Laval, de Québec, et \$260,000.00 à l'hôpital du Saint-Sacrement. Ils ont aussi pris une part des plus actives à l'oeuvre bienfaisante de la Goutte de Lait durant l'hiver 1933 et dans la pire période de la crise mondiale.

Vers le mois de décembre 1919 un violent incendie détruisait entièrement l'Université Laval à Montréal. Le même soir, l'Hon. Geo. Boivin, alors député d'Etat, offrait les services des Chevaliers de Colomb de cette province pour organiser une campagne de souscription publique qui fut un succès. Les centaines de mille piastres souscrites alors ont permis la réouverture des cours et l'aménagement de cet édifice la même année. Remarquons en passant que les conseils de St-Hyacinthe, Maisonneuve et Granby ont versé \$1,250, et le conseil Lafontaine a souscrit \$3,000. Ce dernier a de plus mis gratuitement ses salles de la rue Sherbrooke à la disposition des autorités universitaires pour les cours d'une de ses Facultés.

Vers 1922 une autre conflagration détruisait de fond en comble au milieu d'une nuit excessivement froide, l'hospice des Incurables à Montréal rempli de malades impotents. Apprenant cette épouvantable malheur, M. Léo Doyon, grand chevalier du conseil St-Henri offrait aux SS. de la Providence, les salles de son conseil et trois heures plus tard l'on avait installé confortablement 51 malades qui furent gratuitement logés, traités et hospitalisés pendant 21 jours. On a aussi versé subsequmment à Mgr Gauthier une somme de \$1,200, pour cette oeuvre des Incurables.

Vers 1925 lors d'une terrible destruction au Mexique, la Province de Québec a contribué pour un montant de \$21,860.50 c'est-à-dire 83 1/2% de la part qui lui était assignée par le Conseil Suprême.

Vers 1928 il est établi que 37 conseils de cette province sur 56 ont contribué aux oeuvres locales, sociales, aux églises, et aux hôpitaux pour un montant de \$39,305.81. Ce chiffre comprend les souscriptions faites par l'Assemblée Dollard, mais ne peut inclure les souscriptions éventuelles faites par les 19 conseils qui n'ont pas répondu.

Durant l'exercice financier 1929-30 les sommes suivantes ont été versées par certains conseils de cette province:

Aux églises	\$4,630.00
Aux hôpitaux	1,708.00
Aux fins éducationnelles	1,868.50
Aux Conférences	
St-Vincent de Paul	2,737.22
Aux dispensaires	500.00
Messes pour les défunts	900.00
	\$12,343.72

En 1922, à Trois-Rivières, M. L. G. Jourdain, alors député d'Etat, annonçait que Mgr Mathieu, évêque à Gravelbourg, demandait l'aide des Chevaliers de Colomb pour assurer la construction à Gravelbourg, d'un collège classique destiné et réservé à l'enseignement de la langue française dans l'Ouest Canadien. Une souscription de \$70,000, avait été prélevée alors et versée. Les congressistes ont promis ajouter une autre somme de \$75,000.

A date de mai 1934 les Chevaliers de Colomb de cette province ont versé la somme supplémentaire de \$52,968.14 pour assurer la survivance de cette institution dans l'Ouest Canadien.

Vers 1932, pour répondre à une demande pressante du Cardinal Villeneuve alors évêque de Gravelbourg les Chevaliers de Colomb du diocèse de St-Hyacinthe dirigés par le conseil de St-Hyacinthe, ont expédié 16 wagons de victuailles, de conserves, de vêtements et de provisions destinés à soulager et nourrir nos compatriotes de la province de Saskatchewan.

Une somme de \$1,650.00 a été versée à date aux évêques de notre province pour leurs oeuvres diocésaines. En 1926 M. Francis Fauteux, ex-député d'Etat et directeur suprême inaugura des concours littéraires dans les collèges classiques de cette province, ouverts aux élèves de ces institutions. Trois prix étaient donnés aux plus méritants et nous avons déboursé \$1,073.75 pour encourager ces compositions littéraires.

Les immigrants catholiques ont reçu leur part de protection et \$1,600.00 ont été payés à l'Abbé Casgrain depuis 1926 pour la protection de ces jeunes gens.

Sous la présidence de M. Charles Auguste Bertrand, C. R., notre distingué député d'Etat, le conseil provincial continue ces oeuvres humanitaires, religieuses et sociales. La colonie hongroise de Montréal reçoit notre encouragement ainsi que la Catholic Women's League Hostel à qui nous avons déjà donné un millier de piastres.

Une somme de \$2,431.42 a été dépensée pour des conférences données en cette province. Toutes ces réunions étaient présidées par les

CONSTIPEE DURANT 30 ANS

Une femme cherche longtemps un remède

Le grand inconvénient avec la plupart des remèdes contre la constipation, c'est qu'ils n'apportent qu'un soulagement temporaire. Ayant enfin trouvé un correctif et permanent, cette femme nous écrit ce qui suit:

"Pendant plus de 30 ans, je souffrais de constipation aigue et je fis l'essai de presque tous les remèdes possibles. Chacun d'eux me soulagea bien pendant un jour ou deux, mais après cela c'était encore la même chose. Je dois reconnaître que mon cas était chronique. C'est il y a trois mois que je pris des Sels Kruschen pour la première fois; j'en ai pris chaque matin depuis et aussi longtemps que je vivrai, mon premier devoir en me levant sera de prendre ma dose quotidienne de Kruschen. Je me sens aujourd'hui une tout autre femme, mes intestins fonctionnent avec la régularité de l'horloge et mes amies me complimentent sur ma bonne mine. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas connu Kruschen plus tôt". — (Mme) A. M.

Les Sels Kruschen sont la recette naturelle pour la propreté interne. Les six sels qui les composent stimulent les organes intrinsèques et régulier. Votre corps est ainsi débarrassé des impuretés qui, si on les laisse s'accumuler, diminuent la vitalité et mient la santé.

autorités religieuses de nos villes et sous leurs auspices.

En lisant quelques rapports des députés de district inscrits aux délibérations de 1934, nous constatons que tous nos conseils de cette province prennent une part active aux oeuvres de charité chrétienne dans leurs localités respectives. Ils souscrivent aux églises, aux hôpitaux, aux orphelins et à toutes les oeuvres ouvertement humanitaires et religieuses.

Prenant comme chiffres ceux donnés en 1928 par 37 conseils de cette province, nous pouvons affirmer que les 60 conseils d'aujourd'hui versent annuellement une moyenne écoles, aux hôpitaux, aux hospices, aux églises, dans notre province.

Tous nos chevaliers se font en outre un devoir et un honneur de participer aux mouvements religieux, aux retraites fermées, aux heures d'adoration, à la garde du St-Sacrement, à la Communion générale. Ils ont comme seul désir et fervente ambition, l'honneur de travailler à l'action sociale, à la défense de l'église sous la sage direction de nos archevêques et de l'autorité ecclésiastique dans les cadres de l'autorité civile.

Ils veulent faire l'apostolat laïque au bénéfice de l'église catholique d'abord, de leurs concitoyens et de leur patrie.

KAMOURASKA

M. Jos. Paradis, de Saint Germain, était à Kamouraska et St-Pascal, dernièrement.

M. Louis Dionne, de St-Denis, était chez des parents, dimanche dernier.

M. A. N. LaBrie, voyageur de commerce, de St-Pascal, était chez M. Ph. LaBrie, jeudi dernier.

M. Alphonse Pelletier, de Rivière Ouelle, est chez M. et Mme Xavier Ouelle.

DECES

Est décédé, à Montmagny, M. Israel Michaud époux de Dame Alice LaBrie, à l'âge de 35 ans. Aussi M. Léo Pelletier, à l'âge de 18 ans.

Dame Jos. Raymond, née Rose-Anna Paradis, à l'âge de 37 ans. Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.

SAINTE-APOLLINE

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Goupil (née Délima Mercier) survenue le 20 mars, à sa résidence. Elle laisse

pour pleurer sa perte outre son époux M. Joseph Goupil, neuf enfants: M. Joseph Lachance, de St-Nérée, Mme Jos. Thibault (née Philippine Lachance) Mme Emmanuel Clavet (née Delvina) toutes deux de Québec, Mme Désiré Boutin (née Elodia) de Saint-Fabien, Onésime, de St-Damien, Alphonse et Mme Placide Comeau (née Blandina) de St-Nérée, André de Ste-Apolline, un beau-fils, Adélar Goupil, trois belles-filles Mme Armand Lachance (née Anna Goupil) de St-Nazaire, Mme Joseph Mignault (née Maria Goupil) de Fathel, Ont., Mme Elzéar Bélanger (née Albertine Goupil) de St-Damien.

Nos plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée. NAISSANCES M. et Mme Emile Breton font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 19 février sous les prénoms de Marie Alice Huguette, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant.

M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

pour pleurer sa perte outre son époux M. Joseph Goupil, neuf enfants: M. Joseph Lachance, de St-Nérée, Mme Jos. Thibault (née Philippine Lachance) Mme Emmanuel Clavet (née Delvina) toutes deux de Québec, Mme Désiré Boutin (née Elodia) de Saint-Fabien, Onésime, de St-Damien, Alphonse et Mme Placide Comeau (née Blandina) de St-Nérée, André de Ste-Apolline, un beau-fils, Adélar Goupil, trois belles-filles Mme Armand Lachance (née Anna Goupil) de St-Nazaire, Mme Joseph Mignault (née Maria Goupil) de Fathel, Ont., Mme Elzéar Bélanger (née Albertine Goupil) de St-Damien.

Nos plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée. NAISSANCES M. et Mme Emile Breton font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 19 février sous les prénoms de Marie Alice Huguette, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant.

M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Edmond Mercier grands parents de l'enfant. M. et Mme Lauréat Gauthier, un fils né à l'hôpital Saint Sacrement, Québec, baptisé le 21 février, sous les prénoms de Joseph Léo Jean-Louis. Parrain et marraine M. Léo Gauthier, frère de l'enfant et Mlle Lucienne Gauthier tante de l'enfant, Porteuse Garde Frénette. DIVERS M. Pierre Couture, qui était depuis quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Conseil profitable d'une garde-malade

Un patient a dépensé \$100.00 sans obtenir de résultats

Les Pilules Dodd rétablissent dans l'espace d'une semaine

Kingsville, Ont., le 5 avril. (Spécial). — "Les Pilules Dodd m'ont soulagé de façon tellement merveilleuse que je ne voudrais plus m'en passer. Elles m'ont exempté d'une opération; aussi je ne saurais trop vanter leur efficacité sans pareille", écrit Mme Violet Post, garde-malade diplômée, Kingsville, Ont.

"Ceux qui souffrent d'affections rénales et urinaires, de rhumatisme, etc., ne sauraient mieux faire que d'essayer les Pilules Dodd pour le Rein.

"J'ai fortement recommandé les Pilules Dodd et je vais continuer de les recommander. A un patient qui a dépensé sans résultat \$100.00 en traitements, je parle de mon cas, le supplie de prendre vos pilules. Il en envoi chercher tout de suite. Une semaine suffit pour le remettre sur pied. Il dit que vos pilules lui ont fait plus de bien que tous les autres traitements qui lui ont coûté si cher."

—M. Wilfrid Gamache de Québec a passé quelques jours chez son frère M. Amédée Gamache.

—Miles Eveline et Georgette Bélanger ont passé quelques jours à Québec, les invités de leurs cousins et amies.

—M. Roand Guimont, de Montréal, est actuellement en visite chez son oncle, M. Amédée Bélanger.

—M. et Mme Edgar Bélanger (née Jeanne Gagné), sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 28 mars sous les prénoms de Rolande, Jeannine, Colette. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gagné, grands-parents de l'enfant.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

—Lundi le 25 mars eut lieu au couvent, la raffle d'une miniature de l'église de notre paroisse, au profit des dames religieuses. L'heureux gagnant fut un jeune homme de la paroisse, M. Paul-Émile Guimont.

—Mlle M. Jeanne Gervais, de St-Paul, a passé une quinzaine au presbytère, et elle a aussi visité ses amies Miles Simonne et Lucienne Gauthier.

La croix était portée par M. Solyme Boulanger et le corbillard conduit par M. Albert Bélanger.

Le deuil était conduit par son fils M. Ernest Morisson, son frère, M. Théophile Bélanger, Saint-Michel, sa fille, Mme Jos. Lupien, ses gendres, MM. J. Lupien, Jos. Bélanger, de St-Michel, et Richard Lemieux. Un grand nombre de petits-fils, ses neveux: MM. J. E. Morisson, J. P. Bélanger, et un grand nombre d'autres.

Dans la foule on remarquait M. Caius Lacroix, LaDurantaye, MM. Narcisse Bélanger, J. Elz. Roy, G. Lamontagne, F. Gourgues, F. Corvieu, J. E. Rocheford, Napoléon Mercier, Alf. Laverdière, J. Boulanger et une foule de paroissiens, qui ont tenu à rendre un dernier hommage d'estime à cette personne de bien, que fut M. Morisson.

Pour la pleurer, Mme Morisson laisse un fils, M. Oscar Morisson, trois filles, Mmes J. Lupien (Aldina), J. Bélanger, Richard Lemieux (Délima) et plusieurs petits enfants.

A toute cette famille en deuil, vont nos sincères sympathies. VA-ET-VIENT M. l'abbé Langlois, vicaire, est allé à Saint-François pour la neuvaire St-Frs Xavier.

—Mme Frs Blouin est revenue de l'Hôpital en bonne voie de guérison.

—Nos meilleurs souhaits de guérison à nos nombreux malades.

—Mlle Catherine Morin est en promenade à Saint-Pierre, chez ses nombreux parents.

—Le temps du sucre bat son plein. Puisse cette première récolte être aussi abondante que sucrée.

NOTRE-DAME du Rosaire DECES Vendredi le 29 mars, à neuf heures, en notre église, ont eu lieu, au milieu de parents et d'amis, les funérailles de Mme Napoléon Collin, (née Georgianna Boulet), décédée le 27 à l'âge de 64 ans et 10 mois.

La levée du corps et le service furent chantés par M. l'abbé J. A. Gagné, curé de la paroisse.

Mme Collin laisse pour pleurer sa perte outre son époux, neuf enfants, dont cinq garçons: MM. Gérard, Alphonse, Ovide, Eugène et Napoléon; quatre filles: Mme Alf. Bouffard (Lydia), Mme Emile Dumond (Amarilia), Mlle Yvonne, à la maison et Révérende Soeur Camille de Jésus (Cécilia), de la Charité de St-Louis de France de l'Ouest Canadien.

Une soeur, Mme Zéphirin Fournier, de Saint-Paul, plusieurs beaux frères et belles-soeurs, M. David Collin époux de feu Palmyre Boulet; M. Godfroid Coulombe, époux de feu J. Boulet; M. Joseph Boulet, de Montmagny, M. et Mme J. Collin de Rivière du Loup, Mme Jos. Casault, du Rosaire. Plusieurs neveux et nièces suivaient aussi la dépouille mortelle; MM. et Mmes Ovide Boulet, Henri Boulet, Alb. Boulet, L. Boulet, Athénas Godbout, MM. et Mmes Narcisse Poirier, J. Langlais, Ovide Langlais, tous de St-Paul, les familles Louis, Philias et Arthur Colin du Rosaire, et une foule d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

Le char funèbre était conduit par son gendre, M. Alfred Bouffard.

La croix était portée aussi par un gendre, M. Emile Dumond.

Les porteurs du corps étaient: M. M. Louis, Philias, Arthur et Joseph Collin, tous beaux-frères de la défunte.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, Offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

A la famille en deuil nos sincères sympathies. BAPTEME Le 22, a été baptisée Marie-Alice-Juvénat, enfant de M. et Mme Emile Mercier (née Anna Mercier) Parrain et marraine: M. et Mme Luc Godbout, (marchand).

ILE-AUX-GRUES BAPTEME M. et Mme Fénélon Normand (née Blanche Vézina), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie, Cécile Cons

PAPERS à cigarettes VOGUE D'UN BLANC PUR



Les papiers à cigarettes se vendent le plus rapidement au Canada 5¢ Gros Luret. Seule

tance.

"Ah! maintenant je peux respirer!"



VICKS VATRO-NOL
QUELQUES GOUTTES SEULEMENT DANS CHAQUE NARINE

DEGAGE RAPIDEMENT la tête "prise"

Pour le nez et la gorge

AIDE A EVITER nombre de rhumes

M. CHOQUETTE A LA LIGUE DE SECURITE

M. le juge P.-A. Choquette est l'hôte d'honneur de la Ligue de Sécurité, à son premier déjeuner-causerie de l'année, mercredi le 27 mars, et recommande la sécurité envers ceux qui enfreignent les lois de la circulation. — Au Château Frontenac.

M. RUSSELL PRESIDE

L'honorable juge P.-A. Choquette était l'hôte de la Ligue de Sécurité à son premier dîner-causerie de l'année, mercredi dernier, au Château Frontenac. Les directeurs de la Ligue ne pouvaient pas inaugurer plus brillamment la période de travail qui va bientôt commencer pour eux à Québec et dans le district. Au seuil de la prochaine saison, les paroles de l'honorable juge Choquette sont un précieux encouragement pour les membres de la Ligue de Sécurité et se ont une excellente directive pour tous les citoyens.

Ce déjeuner-causerie était sous la présidence de M. George-A. Russell, président de la Ligue à Québec. Plusieurs citoyens en vue de la ville étaient présents.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Russell, le président, on remarquait l'honorable juge P.-A. Choquette, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, le lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté Provinciale, le capitaine Emile Trudel, chef de la police municipale, et M. Fernand Choquette, C.R. Aux autres tables on pouvait voir M. l'échevin Emile Morin, C.R., M. P.-N. Verge, trésorier de la cité, M. Edouard Hamel, ingénieur en chef, le colonel de M. Taschereau, le colonel Ph. Ouellet, M. Evan Turner, M. J.-E. LeBlanc, M. J.-B. O'Regan, M. Maurice Brodeur, M. Pierre DeVarennes, avocat, M. Georges Paquet, M. A.-E. Martel, M. Robert Pettigrew, le capitaine A. S. Bigaouette, assistant-directeur de la police municipale, M. Frs Nolin,

M. Benoit Pelletier, avocat, M. J.-E. Bolduc, M. Bender LeBlanc, M. N. Trotter, M. Paul-E. Plante, secrétaire de la Ligue.

A la fin du repas, M. Georges Russell présenta l'honorable M. Choquette et fit un bel éloge de l'hôte de la Ligue, rappelant les postes importants que le juge Choquette a occupés au Barreau, dans la magistrature et la politique. M. Russell invita ensuite le distingué conférencier à prendre la parole.

Au début de ses remarques, après avoir remercié le président de la Ligue, M. le juge Choquette rappela quelques paroles du Révérend Père Dieux, le prédicateur de la station quadragesimale à Notre-Dame de Montréal, qui parlait la semaine dernière devant un groupe imposant de brigadiers. Dans ces remarques, le R. Père Dieux disait que tout est fondamentalement changé dans la vie et que les sciences ont créé de nouveaux problèmes de communication. Les dangers sont plus fréquents que jamais et de nouveaux moyens de protection et de sécurité s'imposent. M. le juge Choquette félicita la Ligue de Sécurité de ses initiatives, surtout d'avoir organisé des comités de brigadiers. Il rappela ensuite quelques accidents pour montrer qu'il faut redoubler de prudence et combien les autorités devraient être sévères, dans l'émission des licences, pour la vitesse excessive, pour les arrêts aux traverses à niveau, pour les chauffeurs imprudents, qui se font fi des lois de la circulation, et pour ceux qui sont

trouvés ivres sur leurs voitures. L'honorable juge Choquette fit ensuite un pressant appel à la coopération de tous les citoyens avec la Ligue de Sécurité.

C'est le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, qui remercia l'honorable juge Choquette de ses conseils et de ses suggestions. M. Boulanger demanda lui aussi que tous les citoyens prêtent leur concours à la Ligue de Sécurité et il cita quelques chiffres pour démontrer que les accidents se font plus nombreux que jamais. De 1930 à 1935, il y a eu dans la province de Québec 1,243 pertes de vie et 21,681 personnes ont été blessées. Aux Etats-Unis, les accidents augmentent également de 16 p.c. 6 p.c. est attribuable à la circulation.

DECES ET FUNERAILLES DE M. J. B. GAGNON

Le 19 mars, est décédé, après une courte maladie, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. J.-B. Gagnon, négociant, époux de Dame Délima Lamontagne, à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 23 au milieu d'une très nombreuse assistance. Le service fut chanté par son beau-frère, M. l'abbé Arthur Gagnon, curé de St-Philémon assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Poitras, vicaire à St-Evariste et Eug. Dussault du Séminaire de Québec.

Deux messes basses furent dites aux autels latéraux par son frère M. l'abbé Ad. Gagnon aumônier des S.S. Trappistes à St-Romuald et son neveu M. l'abbé Eug. Gagnon, vicaire à Beauve-Jct.

M. l'abbé Placide Gagnon, frère du défunt, aumônier à Bienville, dirigeait à l'orgue la messe des morts exécutée par la chorale de la paroisse et plusieurs membres de la chorale de Bienville, quelques chanteurs de Ste-Hénédine, St-Isidore, Ste Claire et Frampton.

Assistaient au chœur: MM. les abbés H. Tremblay, curé de cette paroisse, A. Roberge, curé de Ste-Hénédine, E. Boutin, vicaire à Frampton, A. DeBlois, vicaire à St-Patrice, C.-O. Hudon vic. à Ste-Claire, et M. l'abbé Cloutier, vic. à Bienville.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. le curé H. Tremblay.

Portait la croix M. Alphonse Gagnon frère du défunt.

Les porteurs du corps étaient MM. Amédée Gagnon, Léon Gosselin, Joseph Carbonneau, J.T. Laliberté, J.L. Gagnon et Gédéon Lacasse. Ces deux derniers étant beaux frères du défunt.

La bannière de St-François était portée par MM. Jean Laflamme, Philibert Lacasse. Les rubans étaient tenus par Mmes Georges Roy, Am. Gagnon, J.L. Gagnon, Joseph Beaudoin. Ces deux dernières belles-soeurs du défunt.

Suivaient la dépouille: ses enfants Mme Aimé Boutin, de St-Sylvestre, (née Marguerite), Mlles Marie-Anna et Cécile Gagnon, M. Gérard Gagnon. Son gendre M. Aimé Boutin. Sa soeur Mme Vve Chs Bilodeau, de St-Malachie. Ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Alphonse Gagnon, de Ste-Marguerite, Mme P. Comber, M. Ad. Lamontagne, de St-Malachie, M. et Mme T. Corribeau, de St-Nazaire et Mme J. Biron, de Québec. Ses neveux et nièces: M. et Mme Jos. Bilodeau et M. et Mme J.B. Bilodeau, de St-Malachie, M. et Mme Arthur Bilodeau, M. et Mme Ap. Fournier, de Ste-Claire, M. Avila Gagnon, Mme Ph. Lapierre de Beakeyville, Mme J. Parent, de Québec, M. Jos. Gagnon, de Montréal, Mlles Maria et Jeanette Gagnon, MM. Conrad et Amand Gagnon, Mlles Antoinette et Laura Beaudoin, M. et Mme Pierre Gagnon, M. et Mme Edmond Drouin Mlle Marguerite Lacasse, M. et Mme J. W. Boutin, MM. Joseph et Ernest Lacasse, tous de Ste-Marguerite, M. Ed. Carbonneau, de Lévis. Plusieurs cousins et cousines ainsi qu'un grand nombre d'étrangers venus des paroisses avoisinantes dont il nous est impossible de donner la liste complète ce que nous regrettons. Feu M. Gagnon laisse outre son tons beaucoup.

PRENEZ-LE! C'EST VOTRE ARGENT!

Les élections auront lieu bientôt. M. Taschereau et son organisation vont vous envoyer, comme toujours, leurs petits boucs émissaires. Ils vont vous supplier hypocritement de voter encore une fois pour le régime Taschereau en tentant de vous faire oublier ce qu'il a fait contre

vous. Ils vont vous offrir des "jobs" dans les chemins, ils vont vous offrir de placer vos fils sur des terres ou des lots de colonisation, ils vont même vous offrir de l'argent.

Prenez tout, parce que tout ce qu'ils vous offrent, vous appartenez: c'est votre argent, ce sont vos taxes payées et gagnées à la sueur de votre front. Oui, prenez tout, mais votez selon votre conscience, votez contre ce régime néfaste qui ne pense à vous qu'à la veille des élections.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison J.-P. Thibault, de Lévis, dirigée par M. A. Rancourt.

Nous réitérons à la famille, par la voix de ce journal, nos sincères sympathies dans cette cruelle épreuve.

Un vote pour Taschereau est un vote contre vous-mêmes tandis qu'un vote pour Duplessis est un vote pour vous, pour vos enfants, pour votre famille.

CABANO

DECES

Est décédée après une longue maladie, Mme Joseph Nadeau, Sr., à l'âge de 62 ans; son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse, le 4 avril, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La défunte faisait partie des Dames de Sainte-Anne; Cette Confrérie a tenu à témoigner sa sympathie à Mme Joseph Nadeau, en assistant en corps complet à ses funérailles.

Nous prions la famille éprouvée d'agréer toutes nos sympathies.

Les vers sapent la force et altèrent la vitalité des enfants. Rendez-leur la force en employant le Mother Grave's Worm Exterminator.

SOULAGEZ VOS DOULEURS PERIODIQUES



Si vous souffrez de douleurs et malaises périodiques, essayez les tablettes de Lydia E. Pinkham. Elles soulagent dans la plupart des cas. Comme dit Mme Caroline Newman, "Elles calment la douleur."

Mme Raymond Chaput, route 4, Tilbury, Ont., dit: "Je souffrais terriblement. Les maux de dos et de tête m'avaient épuisés. Vos tablettes m'ont soulagées." Elles vous soulageront aussi. Demandez à votre pharmacien.

Lydia E. Pinkham's TABLETS

ANNONCEZ DANS "LE PEUPLE"

Chez POLLACK à QUEBEC

VENEZ FAIRE VOS ACHATS A QUEBEC A NOS FRAIS

Nous vous rembourserons vos frais de passages par Chemins de Fer ou autrement, suivant notre Cédule d'Achats ordinaire.

HAUTE NOUVEAUTE ET QUALITE SUPERIEURE

COSTUMES "SWAGGER" ET MANTEAUX DE PRINTEMPS

\$14⁹⁵



Ces admirables valeurs ne se trouvent que chez POLLACK à un prix aussi populaire.

Confectionnés de crêpe de laine, nouveaux tissus "Ecorce d'arbre" et Tweeds importés.

Les costumes "Swagger" sont à deux pièces avec manteau long ou trois quarts, les jupes très seyantes sont de style uni ou avec plis.

Les manteaux de haute nouveauté sont demi-ajustés avec ou sans ceinture, plusieurs genres de nouveaux collets et manches.



COULEURS: Brun, vert, drab, cocoa, bleu-capitaine, Marine et noir.

TAILLES: 14 à 20 et 38 à 46.

UNE OFFRE EN TEMPS OPPORTUN

PARDESSUS DE PRINTEMPS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

\$13⁷⁵

Nous avons réussi à pouvoir vous offrir le maximum de valeurs dans ces pardessus de printemps — Vous pourriez payer \$18.00 ou \$20.00 et vous n'auriez pas meilleur.

Nouveaux tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, tissus à envers quadrillés dans les teintes de brun, rouille, gris et mélange de couleurs. — Modèles Raglan à ceinture circulaire, Slip-on et Tubes ajustés. — Grandeurs: 34 à 46.

VOICI LE BON TEMPS POUR CHOISIR VOTRE COMPLET POUR PAQUES

COMPLETS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Nous offrons un choix incomparable de tissus et modèles pour le printemps. La coupe, la confection, les styles nouveaux, tout, dans ces complets représente le dernier chic — Les valeurs que nous offrons à \$17.50 ne peuvent être égalées.

Couleurs en vogue, gris oxford, bleu-marine ou brun. Nous avons inclus dans ce groupe les tweeds écosais dans les teintes de rouille, brun, gris et gris bleu. — Grandeurs: 34 à 46.



Commandes par postes... exécutées avec soin et expédiées promptement.

PRES DE LA RUE DU PONT

MAURICE POLLACK

75 - 85 St-Joseph QUEBEC

LE SIROP DE MAIS Edwardsburg CROWN BRAND

UN ALIMENT PRODUCTEUR D'ENERGIE QUI A NOURRI PLUS D'ENFANTS CANADIENS QUE N'IMPORTE QUEL AUTRE SIROP DE MAIS

Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

ALLER ET RETOUR DE MONTMAGNY

QUÉBEC - - 80¢
MONTREAL - \$4⁰⁰

Samedi, 13 avril, par les trains ordinaires.
Dimanche, 14 avril, par les trains du matin.
Retour jusqu'à lundi, 15 avril par les trains ordinaires.

Billets valables en première seulement. Réductions proportionnelles des points intermédiaires. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix. Pas d'enregistrement de bagage. Pour renseignements consultez les agents.

CANADIEN NATIONAL

1⁰⁰ la-bouteille de 10 onces
2³⁰ la-bouteille de 26 onces

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"



GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1595

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS



"VOUS N'Y GAGNEZ JAMAIS A RISQUER L'USAGE D'UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE. AVEC MOINS DE 1¢ DE "MAGIC," VOUS FAITES UN BEAU GROS GATEAU!"

dit MISS ANN ADAM, auteur d'intéressants articles sur l'alimentation dans le "Canadian Home Journal."



Les plus grandes autorités en art culinaire du Canada recommandent de ne pas confier le sort de bons ingrédients aux effets d'une poudre à pâte douteuse. Elles conseillent la "MAGIC"!

NOUVEAUX BAS PRIX! Même qualité supérieure

L'OPINION D'UN CONNAISSEUR

—Mo! disait l'autre jour un brave médecin, je connais ça, la colonisation! Ça ne vaut rien. Je connais ça, j'ai déjà demeuré dans une colonie. Ces gens-là ont de la misère. Ça ne peut pas réussir. Ça ne prend que des criminels pour encourager la colonisation!

Et voilà! la question est réglée.

Ce monsieur qui se dit savant, qui a demeuré quelque temps dans une colonie, est contre la colonisation parce que les colons qu'il a visités ne réussissent pas... à ce qu'il dit.

La plupart des colons de ce pays nouveau étaient des bûcherons qui s'occupaient de chantiers pour le compte de compagnies, lesquelles payaient les entrepreneurs tout juste pour qu'ils ne meurent pas de faim et pour qu'ils restent endettés. Ça permettait de les ravoir à bon marché. Au défrichement de leurs lots, ils s'y adonnaient... parfois, par temps perdu. Toutes leurs actions, toute leur pensée, étaient prises par les chantiers à entreprendre et à exécuter. Les semaines se faisaient au printemps... quand le printemps était fini. La terre, mal travaillée, mal égroutée, produisait peu; et les moissons étaient exposées à la gelée. Ces supposés colons avaient l'esprit aux chantiers à venir, aux gros profits à faire pour payer les dettes des chantiers passés et recommencer en neuf.

Le chantier à venir, au lieu d'enrichir le colon-entrepreneur, le mit encore plus dans le trou". Découragé, ce colon s'en alla ne payant ni le médecin, ni le marchand, ni le forgeron, ni ses dîmes pour plusieurs années. Arrivé en ville, tout de suite, il chercha et réussit à se faire accepter par la Commission du chômage. Et ce fut alors que commença la campagne contre la Colonisation.

Notre connaisseur en colonisation qui a vécu quelque temps parmi ces gens ajoute: "la colonisation, ça ne vaut rien".

S'est-il dérangé au point de suivre une famille vivant dans la même colonie, qui s'occupait de défrichement plutôt que de chantier, qui dépensait sur la terre à défricher l'argent gagné durant l'hiver, qui travaillait bien son sol, qui semait en temps, qui avançait son défrichement pour empêcher la gelée, qui ne risquait pas des centaines de piastres en achats de chevaux pour les chantiers, une famille, en somme, qui s'occupait de défrichement et de culture et qui réussissait, sinon à s'enrichir, du moins à bien vivre?

Non, il n'a pas eu le temps. S'est-il demandé, quand une famille s'occupe de défrichement plutôt que de chantier et réussit, si d'autres pourraient réussir également?

Non! inutile! Il connaît ça, la colonisation; ça ne vaut rien!

IL EST PROUVÉ

Par des milliers et des milliers de lettres de femmes et de médecins que les bonnes PILULES ROUGES sont ce qu'il y a de mieux dans le traitement des maux suivants:

- Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigues, Douleurs de dos, de reins, Irrégularité, Troubles intestinaux, Essentiellement féminins, Périodes douloureuses.

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) Mais il faut que ce soient les véritables

PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles

Che Chimique FRANCO Américaine Ltee, 1570, rue S-Denis, Montréal.



LA VIE MUSICALE

L'Essor de Nos Artistes

M. Edwin Bélanger, violoniste est actuellement à Londres. Ce jeune musicien que tous les gens de Montmagny connaissent, sans doute, nous fait honneur à l'étranger.

Il y a quelques années, M. Bélanger nous quittait pour aller demeurer à Québec où il s'est vite acquis une bonne réputation comme virtuose et professeur.

Il a obtenu le prix d'Europe en 1933. Après une année d'études à Paris il est revenu au pays pour passer la vacance d'été, il en a même passé une partie dans notre ville. Nous l'avons entendu jouer quelques fois au programme de musique de notre messe de huit heures et aussi dans de petits récitals privés chez des gens qui se sont toujours intéressés à l'avancement de la bonne musique dans notre ville.

Si M. Bélanger revient encore à Montmagny à l'été, n'aurons-nous pas la bonne fortune de l'entendre cette fois dans un concert où toute la population se fera un plaisir et un honneur d'aller l'entendre afin d'apprécier et encourager cet artiste de chez-nous.

Nous avons maintenant le plaisir de reproduire un article de la chronique "La Vie Musicale" du "DEVOIR" signé par M. Frédéric Pelletier. Cet article est assez éloquent et mérite d'être lu.

"L'Association des Concerts Symphoniques, de Montréal, annonce deux concerts que dirigera M. Wilfrid Pelletier et dont le second sera un festival de musique française. Une dernière soirée aura probablement lieu dans une église, avec un programme de musique religieuse, et M. Rosario Bourdon reviendrait au pupitre.

Pour les deux concerts de M. Wilfrid Pelletier, les solistes seront M. Roland Leduc, Violoncelliste, boursier David, et Mlle Gilberte Martin, Prix d'Europe 1930. Ainsi on aura entendu sept boursiers, dont cinq qui ont remporté le Prix d'Europe, lequel est adjugé par l'Académie de Musique de Québec, après un concours difficile: Léo-Pol Morin, Lucien Martin, Germain Malépart, Jean-Marie Beaudet, Roland Leduc, Gilberte Martin et Lionel Daunais. Et il y en a d'autres qui auraient été engagés si les concerts eussent été plus nombreux. Disons aussi, en passant, que M. Wilfrid Pelletier remporta le Prix d'Europe en 1915.

M. Edwin Bélanger, violoniste, Prix d'Europe 1933, termine ses deux années d'études à Paris et Londres, et, à moins qu'on ne puisse lui accorder une prolongation d'un an, il reviendra au Canada à l'été. Or, M. Bélanger, qui a du talent plein les mains, de l'ambition et le feu de la jeunesse, a pensé qu'il pouvait être quelque chose de plus qu'un violoniste. En même temps qu'il perfectionne le jeu de son instrument, il fait du travail de direction d'orchestre et pour commencer au bas de l'échelle, il a étudié les timbales et les joutes à l'orchestre.

(Pour ceux qui ne sont familiers qu'avec l'apparence-cuvette de ces instruments, expliquons que la timbale est un tambour qui s'accorde, au moyen de clefs qui ressemblent à des robinets, dans le ton principal et ses relatifs de chaque morceau, et qu'à chaque instant il y a des changements de sons à faire. Un timbalier joue toujours sur deux timbales qu'il accordera, par exemple aux sons ut-sol (ou fa), ré-la (ou sol dièse) ou encore dans d'autres relations. Un seul timbalier peut aussi avoir à jouer trois et quelques fois quatre instruments. Certaines partitions exigent trois paires de timbales. Dans le Requiem de Berlioz, l'accompagnement du Lacrymosa dies illa était originairement confié à six paires de timbales seules).

Fermons cette longue parenthèse et revenons à M. Bélanger. Après avoir fait sa partie à l'orchestre — Vincent d'Indy ne lui a-t-il pas légué un illustre exemple? — M. Bélanger fait de la direction elle-même sous la surveillance de son

est arrivé à un port canadien où qui est arrivé du Canada aux Etats-Unis par chemin de fer. De plus, le F. L. I. S. ne peut dire l'âge de l'émigrant à son arrivée, ni comment son nom était épilé sur la liste des passagers, ni les renseignements qu'il a donnés au moment de son arrivée, ni son lieu de naissance, le nom de ses parents etc.

A cause du temps qu'il faut donner aux recherches concernant les dates d'arrivées etc., le F. L. I. S. demande à ses correspondants qui ont employé et peuvent payer, d'envoyer \$1.00 avec leur demande de renseignements. Le F. L. I. S. pourra ainsi continuer ses services et aider les personnes qui ne peuvent pas payer.

professeur. C'est donc un nouveau chef qui reviendra peut-être pour la saison prochaine et lui aussi pourra débiter comme soliste ou chef d'orchestre.

Ces exemples, auxquels le nombre des concerts pourra ajouter, montrent mieux que tout que M. Athanase David, qui a fondé les Concerts Symphoniques pour donner à nos musiciens la chance de faire leurs preuves et au public la chance d'entendre de la belle musique d'orchestre, a bien mérité de l'art. Il a donné ainsi la sanction pratique, si souvent cherchée avant ces concerts, aux bourses d'études qu'il a fait instituer et au Prix d'Europe fondé sous son prédécesseur au Secrétariat de la province, M. Jérémie Décarie.

La saison des six concerts qu'on a d'abord projetée n'est rendue qu'à son deuxième tiers, et déjà, avec les seules forces que nous possédons, elle a prouvé que nous pouvons avoir des concerts d'orchestre d'un intérêt artistique supérieur.

A Montréal seul, nous avons présenté trois chefs d'orchestre doués chacun de qualités différentes, mais tous éminemment doués; des Etats-Unis ou ils se sont créés une enviable réputation, nous avons invité deux de nos compatriotes à venir nous prêter leur précieux concours; quatre pianistes, un chanteur, un violoniste, un violoncelliste se sont fait applaudir. Tout cela, pour six concerts, peut-être sept et pour un début.

N'est-ce pas la preuve de ce que j'ai si souvent avancé, malgré les dénégations de ceux qui ne voient jamais rien de bon chez eux, que nous possédons tout le matériel requis pour donner des concerts d'orchestre dont nous n'avons pas à rougir? Il ne s'agit pas de faire des comparaisons avec ce qui se passe ailleurs. Dire que nos chefs s'égalent aux meilleurs des Etats-Unis, que M. Pelletier vaut un Stokowski et qu'un de nos pianistes s'égalé à Robert Casadesu, ce serait ridicule. C'est par le commencement que nous avons commencé, comme cela se devait, et les fondateurs de l'Association n'ont jamais pensé à faire ce que certains demandent toujours: mettre la charrue avant les boeufs, engager un chef d'orchestre de haute réputation, consacrer des sommes d'argent énormes à des cachets élevés. Rien de tout cela n'est nécessaire pour nous doter d'un excellent orchestre et de concerts du plus haut intérêt. Boston ne s'est-il pas contenté, pendant plusieurs années, d'un chef qui n'était qu'un amateur, le colonel Hutchison, avant de confier le sort d'un orchestre solidement assis et encouragé aux mains des Henschel, des Nikisch, des Gerike, des Carl Muck et des Koussevitzki? Avons-nous des motifs d'agir autrement, quand l'expérience nous démontre que, selon le faubuliste, la Fortune vient tout aussi bien nous chercher chez nous?

JOURNEE CATHOLIQUE DU 19 MAI

Un comité vient d'être formé parmi les retraitants de Saint-Jean par S. Exc. Mgr Forget afin de voir aux préparatifs de la grande Journée catholique qui réunira à Saint-Jean, le 19 mai les hommes et jeunes gens du Canada qui ont fait une retraite fermée ainsi que leurs directeurs spirituels.

TUMEURS

TUMEURS MALIGNES ET TUMEURS BENIGNES

Sous le terme de "tumeur" on a désigné, pendant nombre d'années, toute lésion donnant lieu à une déformation saillante, ou tuméfaction d'une partie du corps. Toutefois, grâce aux progrès accomplis dans le domaine de la bactériologie, de même qu'aux perfectionnements apportés aux procédés techniques, l'histologie a maintenant établi une classification nosologique de ces lésions. C'est ainsi que l'on distingue les tuméfactions inflammatoires et infectieuses; les tuméfactions résultant d'une croissance tissulaire; les kystes; et enfin, les tumeurs spontanées et les néoformations cellulaires. Aujourd'hui, par une entente à peu près universelle, la désignation de "tumeur" ne s'applique qu'aux tumeurs spontanées et aux néoformations ou néoplasmes.

Encore est-il d'usage, en pathologie, de subdiviser les néoformations cellulaires en deux catégories: tumeurs bénignes et tumeurs malignes ou cancéreuses. Bien que, du point de vue de la fréquence, les tumeurs bénignes occupent le premier rang, l'attention des cliniciens a été surtout retenue par les lésions tumorales cancéreuses. En effet, vu l'extrême danger qu'elles présentent pour les personnes qui en sont atteintes, les tumeurs malignes ont fait l'objet d'études on ne

peut plus sérieuses. Grâce à ces études, la science a pu fixer certains caractères différentiels, constants, caractères qui permettent de distinguer les tumeurs bénignes des tumeurs malignes.

Quel que soit son volume, une tumeur bénigne demeure toujours localisée dans le tissu ou elle a pris naissance. En effet, elle n'envahit pas les tissus avoisinants mais, plus tôt, les refoule. De plus, elle est séparée par une couche mince, d'ordinaire bien distincte, de tissu fibreux. Cette couche est déterminée par la réaction même des tissus sains qui l'entourent. Par elles-mêmes, les tumeurs bénignes ne constituent pas une menace pour la vie. Il ne faut pas perdre de vue que la plupart des tumeurs sont exposés à occasionner divers accidents et à devenir le siège de complications sérieuses. Les lésions tumorales bénignes ne se reproduisent jamais dans d'autres parties du corps; chacune survient d'une façon indépendante. D'une ablation généralement facile, les tumeurs bénignes n'apparaissent jamais de nouveau après une intervention chirurgicale.

TUMEURS MALIGNES OU CANCEREUSES

Ces néoformations se distinguent surtout par les caractères suivants:

Une tumeur cancéreuse ne suit pas toujours une marche définie. Elle n'est pas séparée des tissus avoisinants par une couche fibreuse. Conséquemment, elle peut se développer dans toutes les directions, envahissant les tissus voisins et déterminant, par suite de la compression exercée sur les tissus, l'atrophie des cellules en voie de formation. Un autre caractère distinctif des tumeurs malignes, est la tendance des cellules cancéreuses à se disséminer au loin pour former des tumeurs secondaires dans certaines parties du corps bien éloignées des organes ou elles ont pris naissance. Cela est dû au fait que les cellules cancéreuses se détachent du noyau initial pour se propager par voie lymphatique et par voie sanguine.

L'étiologie des tumeurs malignes est encore, à l'heure actuelle, très obscure. La science ne possède sur les causes des tumeurs malignes que des données fragmentaires. Elle s'avoue insuffisamment armée pour fixer l'origine de tout néoplasme. Quoi qu'il en soit, grâce aux travaux de recherche poursuivis actuellement dans tous les pays du monde, nous avons confiance que la Nature se verra bientôt forcée de nous livrer son secret.

Le Fonds pour la lutte contre le cancer, en commémoration du Jubilé du roi George V, a été institué en vue de combattre encore plus effectivement qu'autrefois le péril cancéreux au Canada, pays où la mortalité par le cancer est extrêmement élevée. Son Excellence Lady Bessborough accusera personnellement réception de toute contribution d'un dollar. Veuillez donc envoyer votre offrande à son Excellence à Ottawa, en ayant soin d'écarter bien lisiblement votre nom et votre adresse et de mettre sur l'enveloppe l'indication suivante: "Lutte contre le cancer".

LE COMMUNISME AUX ETATS-UNIS

Les directeurs de la Chambre de Commerce des Etats-Unis ont voté une résolution demandant une législation plus sévère contre les activités subversives, y compris les tentatives de renversement par la force du gouvernement actuel. Il a été demandé aux organisations affiliées de faire part de leurs suggestions concernant un programme défini pour la prochaine réunion annuelle de mai. Le mouvement communiste aux Etats-Unis, ont déclaré les directeurs, "porte le flambeau de la révolution par la violence." La Chambre insiste pour demander une action plus énergique du Département de la Justice dans ses recherches des activités subversives. La résolution réclame entre autres:

"Qu'une loi sur la sédition soit promulguée, interdisant de renverser par la violence le gouvernement fédéral, d'enfreindre d'une manière quelconque la loi, ou de porter quelque préjudice aux fonctionnaires fédéraux, à cause de leur caractère officiel.

"Que l'emploi de la poste soit interdit aux correspondances qui sont suscitées, publiées ou distribuées par une organisation qui prône des doctrines subversives.

"Que l'admission d'un immigrant aux Etats-Unis soit conditionnée: 1o par un traité obligeant le pays d'origine à reprendre son ressortissant n'importe quand, si les Etats-Unis le demandent, ou 2o par un certificat individuel, ayant le même but, visé par les autorités responsables du pays d'origine.

"Que la loi de naturalisation soit réformée, de manière qu'aucune per-

Le meilleur achat THE "SALADA"

sonne, membre d'une organisation prêchant le renversement violent du gouvernement fédéral ou ayant des idées subversives, ne soit naturalisée.

"Que la législation fédérale ordonne l'interdiction de toute tentative de désaffection ou d'insubordination parmi les forces de l'Armée américaine.

"Qu'un bureau spécial soit créé au Département de la Justice pour enquêter sur les activités subversives, en particulier, sur la Parti communiste et ses membres et sur ses relations à l'intérieur et à l'étranger."

La "Pravda" du 19 janvier 1934 prouve le bien-fondé de ces exigences. Elle déclare qu'à la récente réunion du Comité du Parti communiste des Etats-Unis, un progrès considérable de l'organisation et de la propagande de la section américaine du Komintern a été constaté.

Le nombre des membres du parti atteint actuellement 31,000, celui des Jeunes Communistes, 8,000. La pénétration au sein des syndicats réformistes a considérablement augmenté. Mais aux Etats-Unis, comme en France, ce sont les innombrables organisations auxiliaires du Komintern qui sont les plus dangereuses.

HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 7 avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Archange Godbout, O. F.M. prieur du Couvent de la Résurrection, à Rosemont. Il parlera du rôle de Grégoire VII dans la que relie des Investitures.

Cette causerie commence à 6h. précises. A 6h.20 audition de chant religieux par la chorale Palestrina sous la direction de M. J.-N. Charbonneau. A 6h.45 causerie de M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal sur la doctrine sociale de l'Eglise.

APPEL A LA SOCIETE DES NATIONS

La Commission Internationale "Pro Deo" a tenu sa quatrième session à Genève au début de mars.

Les rapports présentés par des membres catholiques, protestants et orthodoxes de la Commission ont confirmé que, sur le territoire de l'U. R. S. S., la parole de Dieu continue à être proscrite, l'enseignement de l'Evangelie aux enfants et sa prédication continuent à être interdits et le pouvoir politique continue à persécuter les croyants à cause de leur Foi. Il résulte également de ces rapports que la famine règne dans de vastes territoires de la Russie et que le pouvoir soviétique entrave les actions de secours; cette attitude révolte la conscience chrétienne.

Chaque comité fera rapport, après chaque séance, au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, M. Oscar Lessard, et ses conclusions et recommandations, après avoir été discutées par le Conseil d'Agriculture, seront référées au ministre de l'Agriculture pour considération.

L'ETUDE DE NOS PROBLEMES AGRICOLES

Deux nouveaux comités du Conseil d'Agriculture de Québec se réuniront les 23 et 30 mars.

A MONTREAL

Lors de sa dernière assemblée annuelle tenue à Québec le 12 mars, le Conseil d'Agriculture de la province nomma deux nouveaux comités dont la création ne devrait pas manquer de rencontrer l'approbation de la classe agricole: un comité de l'Industrie Laitière et un comité d'étude.

Le but du premier comité est d'étudier le problème de l'industrie laitière et de travailler en coopération avec l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et la Commission d'Industrie Laitière, à trouver les solutions les plus avantageuses aux multiples questions que présentent la distribution du lait et la vente de nos divers produits laitiers, de manière à donner pleine justice aux producteurs, aux fabricants et aux agences de distribution, tout en protégeant les intérêts du public consommateur. Ce comité n'a pas voulu laisser passer des mois avant de se mettre au travail, et il se réunira le 23 mars au nouveau Palais de Justice de Montréal, où il tiendra sa première séance. Il se compose de MM. R.-R. Ness, Ovide Loiselle, J.-D. Provencher, Gustave Toupin, D.S.A., et J.-F. Desmarais, géant général de la Coopérative Fédérée de Québec.

Le second comité nommé siègera également au Palais de Justice de Montréal, le 30 mars. Ce comité d'étude est formé de MM. Georges Bouchard, D.S.A., M.P., R.R. Summerby, D.S.A., Ovide Loiselle, président du Conseil d'Agriculture, R.-R. Ness, et Gustave Toupin. Il étudiera les divers aspects du problème agricole en général: production, marchés, coopération entre les producteurs et les consommateurs, etc., etc.

Chaque comité fera rapport, après chaque séance, au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, M. Oscar Lessard, et ses conclusions et recommandations, après avoir été discutées par le Conseil d'Agriculture, seront référées au ministre de l'Agriculture pour considération.

La Commission a entendu aussi un rapport détaillé sur la situation au Mexique, où la religion chrétienne est également persécutée par le pouvoir politique.

Les membres de la Commission ont approuvé la requête adressée par son Bureau à des Chefs d'Etats chrétiens en vue d'obtenir que la Société des Nations proclame l'obligation absolue pour ses membres de permettre le libre enseignement de l'Evangelie et la libre célébration des cultes.

Lisez notre journal.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime Alcaline... Lithinée... Pétillante... Digestive Les personnes atteintes

Rhumatisme, Acide Urique, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin, ont grand avantage à prendre les Lithinés du Docteur Gustin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. PRODUIT DE FRANCE

Franco par la poste, 56 cents sur réception du prix.

En vente dans toutes les pharmacies — La Cie Canadienne des Agences Modernes — 6614 Ave Delorimier, Montréal

NOTES LOCALES

POUR VOS PLACEMENTS D'AVRIL et MAI 28 x 100. Ville Montmagny, 5%, 2 x 500. Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, 5 1/4%, 1 x 500. Com. Scolaire Beau-pré, 5%, 1 x 500. SS. Grises de la Croix d'Ottawa, 4 1/2%, etc., etc.

GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

"ACHETONS CHEZ NOUS" 22-J.N.O.

DECES DE M. CAMILLE PROTEAU

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Camille Proteau, fils de feu M. Joseph Proteau et de feu Dame Alexina Rochefort, survenue le 27 mars, à l'âge de 27 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil, une soeur Mme Armand Fournier (née Yvette), de Québec, un demi-frère M. Philippe Proteau, sa belle-mère, Mme Vve Joseph Proteau, un beau frère, M. Armand Fournier, une nièce, Ghislaine Fournier de Québec, sa grand-mère, Mme Vve Ferdinand Rochefort, de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Montmagny, samedi le 30, à 8 heures.

M. l'abbé Florido Gagné fit la levée du corps et chanta aussi le service.

M. Eugène Thibault, cousin du défunt, portait la croix.

Les porteurs du corps étaient: MM. Clément Normand, Paul Laberge, Bernard Gaudreau et Roger Fournier. M. Alphonse Fournier conduisait le char funèbre.

Conduisaient le deuil, son frère M. Philippe Proteau, son beau-frère M. Armand Fournier, de Québec, ses oncles, M. Emile Proteau, de Kénogami, représenté par M. Réa Morin, MM. Eugène et Octave Rochefort, Aurélien Normand de Montréal, Raoul Gaudreau, Ernest Normand, Alfred et Odilon Lemieux, Joseph Poirier, Adélar Boulet, ses cousins: MM. Achille Fournier, Armand Collin, Georges Rochefort, A. Couombe, Louis Rochefort, Paul Corriveau, Diogène, Léo, Roch Laberge, Evariste et Henri Gendron.

Dans le cortège on remarquait MM. le Dr Jean-Marie Couillard, Eugène et Odilon Fournier, Albert

UNE MERE RECONNAISSANTE

"Je ne veux pas négliger de vous exprimer mes remerciements pour le Novoro du Dr Pierre", écrit Mme Louise Lapin de Boundary Falls, B. C. "Mes deux enfants avaient l'habitude de mouiller leur lit si je ne les levais pas deux ou trois fois pendant la nuit. Les soins médicaux n'avaient apporté aucun changement à leur état. Ayant du Novoro du Dr Pierre à la maison, l'idée me vint de leur en faire prendre et, à ma grande surprise, j'obtins de bons résultats. Les enfants sont maintenant soulagés de ce trouble et dorment profondément la nuit entière." Cette salubre médecine faite de plantes est bien connue pour son bienfaisant effet sur le procédé d'élimination. Non seulement elle règle les intestins mais elle augmente en même temps le flux urinaire aidant ainsi la nature à restaurer les fonctions normales de ces organes. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

et Léon Gaudreau, Joseph, Florian Fournier, MM. Napoléon, Irenée et Jean-Paul Poirier, Joseph Thibault, Joseph Beaumont, Jean-Chs Cloutier, Louis Fournier, Philippe et Léon Têtu, Nelson Blanchet, Gérard Fournier, Gérard Lislois, Joseph Casault, Gérard-E. Fournier, Achille Fiset, Amédée Langlois, Joseph Robin, Omer Gaudreau, Joseph Gaumont à J. Joseph Gaumont (M.), Joseph Eug. Fournier, Joseph Bélanger, Ubald Têtu, Philémon Boulet, Albert Thibault, Joseph Fournier, Diogène Moreau, Ernest Collin, A. Gagnon, Adélar Bélanger, Arthur Létourneau, Louis Robin, Wilfrid Morin, Alphonse Thibault, Adrien Normand, Alexandre, Proulx, Odilon Coutu.

Symphathies déposées sur la tombe de M. Camille Proteau.

GRANDS-MESSES M. Emile Proteau, M. et Mme Armand Fournier, Mme Vve Ferdinand et M. Eugène Rochefort, M. et Mme Aurélien Normand de Montréal.

MESSES PRIVILEGIEES Famille Joseph Proteau, Mmes Jeanne et Gaby Rochefort de Québec, Bernadette Rochefort, de Montréal, Marie-Louise Gaudreau, Saint Paul Montmagny, M. et Mme Réal Morin, M. et Mme Diogène Laberge.

BOUQUETS SPIRITUELS Rev. Mère Marie Marguerite, des Soeurs Saint Joseph, Saint-Vallier de Québec, Famille Joseph Proteau, Idéphonse Thibault, Romuald Boulet, Raoul Gaudreau, Octave Rochefort, Ernest Normand, Réal Morin, Eugène Fournier, Joseph-A. Fournier, M. et Mme Emile Bernier, Mmes Lucienne et Cécile Rochefort, Berthe et Lucille Laberge, Yvonne et Jeanne Langlois, de Québec, MM. Roch, Paul et Raymond Laberge, M. et Mme Joseph Langlois.

SYMPATHIES MM. et Mmes Joseph Poirier, Aurélien Normand, de Montréal, Adélar Boulet, Alfred et Odilon Lemieux, Edouard Rochefort, Beauharnois, Wilfrid Langlois, Saint Paul Montmagny, Paul Rochefort, Mme Vve Magloire Lemieux, M. A. Côté, M. et Mme Armand Collin, Mlle Anita Boulet, Mmes Chamberland, Inst. Rivière du Loup, Dr et Mme J.-M. Couillard, Famille Eug. Tondreau, M. le notaire L. Pelletier, Mmes Lucienne et Cécile Rochefort, M. et Mme François Casault, Mmes Berthe et Lucille Laberge, M. et Mme Odilon Fournier, MM. et Mmes Achille Fournier, Amédée Gendreau, Joseph Lislois, Nap. Poirier (fils), Irenée Poirier, Fortunat Têtu, Albert Gaudreau, Famille Emile Gaumont, G.-E. Fournier, Arthur Côté, Ernest Gaumont, Nap. Aubin, Nelson Blanchet, Trauculus Gaumont, Elzéar Moreau, Mme Vve Alfred Dutil, Roch Fradette, Mme Vve Emille Laberge, Joseph Gaumont (forgeron), M. et Mme Achille Fiset, Nap. Gaumont, Emile Lemieux, J. Charles Cloutier, M. et Mme Adrien Normand, Alphonse Thibault, Rivière du Sud, Mlle Régina Blais, Inst. Mlle Albertine Thibault, M. et Mme Gérard Fournier, Laurent Collin, Alphonse Gagnon, Ernest Collin, Amédée Langlois, Fortunat Gaudreau, Mme Vve Amable Langlois, MM. Léo Laberge, barbier, Léon Gaudreau, Florian et Roger Fournier, René Cloutier, Arthur Fournier, Odulpe Quellet, Alphonse, Emile Fournier, Arthur Létourneau, Philippe Robin, Emile Théberge, Emile Thivierge, Adjuvator Bernatchez, Mmes Hénédine et Gilberte Thivierge, village.

Mme Vve Joseph Proteau et sa famille remercient, par la voie de ce journal, tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion du décès de M. Camille Proteau soit par visites à la chambre mortuaire, assistance aux fu-

nerailles, offrandes de messes, bouquets spirituels et cartes de sympathies. A tous un cordial merci.

L'Union St-Joseph du Canada

Dimanche, le 7 avril, à 8 hrs P. M., dans la Salle des Chevaliers de Colomb, M. Eugène Sauvé, organisateur en chef de l'Union St-Joseph du Canada, d'O. tava, donnera une conférence. Il traitera de la défense nationale de la race par l'organisation économique.

Cette conférence, qui est sous les auspices du conseil local de l'Union St-Joseph du Canada, sera gratuite, et tout le public est cordialement invité.

Donc, assistons en foule à cette conférence qui ne manquera pas d'être intéressante.

M. le Dr. et Mme Georges Du mont, de Campbellton, étaient, cette semaine, les hôtes de leurs parents, M. et Mme Luc St-Pierre.

3APTEMES

Le 28 mars, l'épouse de M. Maurice Thivierge (née Gabrielle Béanger) un fils: Joseph-Emile-Roger.

Parrain: M. Emile Thivierge, oncle; marraine: Mlle Hénédine Thivierge, cousine de l'enfant.

Le 29, a été baptisé Joseph-Paul-André, fils de M. et Mme Philippe Têtu (née Edwidge Fortin).

Parrain et marraine: M. et Mme Nap. Gaumont, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Joseph-Jean-Yves-Gaston, fils de M. Donat Caron et de Dame Irène St-Amant.

Parrain: M. Arémis Caron; marraine: Mlle M.-Ange Caron.

Le même jour, a aussi été baptisée Marie-Louise-Françoise-Thérèse fille de M. et Mme Joachim Gagné (née H. C. Després).

Parrain et marraine: M. et Mme Aug. C. Després, grands-parents de l'enfant.

Le 30 mars, l'épouse de M. Paul Casault (née Marie-Jeanne Cloutier), une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Cécile-Simonne.

Parrain et marraine: M. et Mme Georges Corriveau, de Saint-Vallier, oncle et tante de l'enfant.

Le 31, Marie-Thérèse-Antoinette-Louise, fille de M. Roland Robin, mouleur et de Dame Léona Gosselin.

Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Gosselin, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Eutrope Méthot.

Le 31 mars, Jean-Paul-Arthur, fils de M. et Mme Adélar Dubé (née Juliette Coulombe).

Parrain: M. Ulric Dion; marraine: Mlle Marie-Reine Dion.

Le même jour, a aussi été baptisé Joseph-Léo-Jean-Guy, fils de M. et Mme Joseph Roy (née Marie-Anna Marois).

Parrain et marraine: M. et Mme Léo Tondreau, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 avril, Joseph-Renaud-Jeffrey, enfant de M. Freddy J. Gaudreau, tisserand, et de Dame Jeannette Lamonde.

Parrain et marraine: M. et Mme Arthur G. Gaudreau, gands-paents de l'enfant.

DECES

Jeu, à 9 hrs, ont eu lieu les funérailles de Dame Léda Gauthier, épouse de M. Octave Métivier, décédée à Québec, le 1er avril, à l'âge de 72 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une soeur, Mme Vve J.-Bte Richard, de Montmagny. Nos sympathies.

M. Joseph Boulet, maçon, s'est rendu à Notre-Dame du Rosaire, vendredi dernier, assister aux funérailles de sa soeur, Mme Nap. Collin.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES.

M. Louis Rousseau et sa famille remercient sincèrement par la voie de notre journal toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de Mme Louis Rousseau.

Mlle Léa Létourneau a passé quel-

"Etes-vous déprimé?"

Les "3 éléments vitaux" fortifient vite

Il suffit de prendre le Sirop Fellows pendant quelques jours pour commencer à ressentir les effets bienfaisants et vivifiants du calcium, du phosphore et du fer (les "3 éléments vitaux") qu'il contient. Chaque cuillerée que vous prenez contribue à enrichir le sang, à activer l'appétit, à alimenter les nerfs et à transformer vos aliments en énergie. Votre pharmacien tient le Fellows.



ques jours à Saint-Pierre, chez son oncle, M. Philippe Létourneau.

FUNERAILLES DE M. WILLIAM MESSERVIER

Le 30 mars, à 9 hrs, avaient lieu les funérailles de M. William Messervier, époux de Dame Maria Montminy, décédé le 27 dernier, à l'âge de 63 ans et 6 mois.

La levée du corps fut faite par M. le curé A. Lessard, et le service fut chanté par MM. les abbés F. Gagné et A. Papillon, comme diacre et sous-diacre.

M. Wilfrid Talbot portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Léon Côté, Johnny Robin, Al-Pelletier et J.-P. Fournier.

Conduisaient le deuil: ses fils, M. Nap. Messervier, de Montmagny, M. William Messervier, Jr., de Québec, son petit-fils, Roger Messervier, son frère, M. Evariste Messervier, du Cap Saint-Ignace, ses beaux frères, MM. Joseph, Arthur et William Montminy, son neveu, M. Joseph Montminy, fils.

On remarquait aussi: MM. Cléophas Boulet, Albert Boulet, Emile Proulx, Tel. Couombe, Adolphe Bernier, Jos. C. Hébert, notaire, Eug. Létourneau, Amédée Robin, Emile Langlois, Louis Boulet, Louis Bernier, Elzéar Lynch, Ulric Clavet, Elzéar Harbour, Marius Normand, fils, Amédée Boulet, Edmond Rousseau, Godfroid Boulet, Henri Boulet, Louis Giasson, etc. etc.

Nous réitérons nos sympathies à la famille en deuil.

OFFRANDE DE MESSES ET BOUQUETS SPIRITUELS

Red Diamond Taxis, Québec, Familles Léon Côté, Victor Sylvestre, Cléophas Boulet, Jos. Montminy, L. A. Normand, Marius Normand, MM. et Mmes Nap. Messervier, Evariste Messervier, Vve Emile Lamonde.

SYMPATHIES

MM. Johnny Robin, Geo. Deschamps, Amable Bouchard, Louis Boulanger, Ulric Clavet, Arthur Gaudreau, Jos. Labrecque, Zéphirin Blanchet, Montréal, Roger Mainville, Edmond Rousseau, Gérard Lamonde, Théophile Mercier, Godfroid Boulet, Louis et Proc. Giasson, Cl. Rouleau, M. V. Jules Couombe, MM. et Mmes Wm Montminy, Arthur Montminy, Ludger Messervier, Léo Tondreau, Emile et Amédée Langlois, Alfred Godin, Wm. Robidou, Alfred Pelletier, Arsène Morissette, Pierre Rousseau, Amédée Dubé, H. Couillard, Jos. Gagné, Lorenzo Messervier, Québec, J.P. Fournier, Geo. E. Fournier, Mmes Vves Arthur Dubé, Proc. Labonté, N. Labonté, Ernest Marois, Ths. Fournier et ses enfants, Jos. Bernatchez, Familles Albert Caron, Wilfrid Robin, Ev. Messervier, Louis Rousseau, Ernest Jacques, Geo. Dancause, Wilfrid Talbot, Mmes Jeannette Marois, M.-Claire Marticotte, Simonne Montminy, Aurianne Métivier, Félixine Montminy, MM. Maximilien Gaumont, Lorenzo Messervier, Henri Boulet, Oct. Métivier, Emilio Lemieux, Ph. Montminy, Jos. Morin, Amédée Robin, Léon Montminy, J. A. Fortier, Geo. Olivier.

FEU M. JOSEPH BOULET

Les impositants funérailles de M. Joseph Boulet, marchand, époux de Dame Eugénie Poirier, décédé le 26 mars, à l'âge de 59 ans et 10 mois, ont eu lieu samedi dernier, à 10 hrs, en présence d'une foule considérable de parents et d'amis qui avaient tenu à venir lui rendre un dernier hommage à cette occasion.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Lessard. Le service fut chanté par M. l'abbé Marius Paré, directeur du Collège de Ste-Anne, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés F. Gagné et A. Guay, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux heures latérales par MM. les abbés A. Dion et A. Papillon.

La messe des morts fut rendue en plein-chant par la chorale de la paroisse, aidée de quelques anciens chœurs, dont MM. Omer Nicole, Yves Nicole, Théo. Green, Amédée Bernier, Placide Bernatchez. M. Boulet a exercé pendant 22 ans une charge de maître-chanteur de la paroisse, et c'est pour répondre à un de ses desirs, que ces messieurs ont rendu à cette occasion l'ancien chant en usage dans notre église.

M. Irenée Poirier, maire de la paroisse et beau-frère du défunt portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Emile Gaudreau, forgeron, Henri Gaudreau, Maurice Gazé et Louis Poirier, tous neveux du défunt. Les rubans étaient tenus par ses quatre beaux-frères: Joseph Paré, Joseph Gazé, Nap. Poirier, Jr., et Alex. Fournier, Adélar.

Conduisaient le deuil: son beau-père, M. Nap. Poirier, Sr., son oncle, M. J.-Bte Poirier, son beau-frère, M. Laurent Fortier, ses neveux: MM. Joseph et Laurent Gaudreau, Jos.-O., et Odilon Gaudreau, René Paré, avocat, Eugène, Louis, Philippe, Jean-Paul, Joseph et Léon Poirier, Gérard et Donat Poirier, Benoit et Clément Fournier, Laurena Fournier, Achille Fiset, Irenée Lemieux, Cap Saint-Ignace, ses cousins, MM. Philémon Boulet, Adélar et Octave Boulet, Fortunat et Eugène Fournier, Fortunat Nicole, Philippe Fournier, Alex. Fournier, marchand, Louis Boulanger, Sr., Louis Boulanger boucher, Jos. et Narcisse Boulet.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Jos. Bernier, imprimeur, Lud-Lukiger Côté, Alex. Fournier, Adélar Bouchard, Théophile Beaumont, Edmond Caron, C. Courcy, rep. Rioux et Pettigrew, Québec, J. N. Dubé, Numa Beaumont, Dr J. R. Baril, Dr J. M. Bernatchez, Cyrille Blouin, Herm. Leclere, Wilfrid Proulx, Armand Proulx, Dr Ph. Richard, maire, Dr J. Ant. Bélanger,

MINE A PÔLE SULTANA Sultana Limited, Montréal

M. Aurélien Normand, de Montréal, et Mlle Marie-Louise Gaudreau, de Saint-Paul, sont venus assister aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Camille Proteau.

Mlle Juliette Têtu est de retour d'une promenade de quelques semaines à la Malbaie, l'invitée de sa soeur, Mme Talma Lavergne.

Si vous voulez être confortable et avoir l'assurance de posséder le vrai "CHIC DE PARIS", venez vous faire ajuster un corset "NATURE'S RIVAL". Ajustement gratuit.

Mlle ERNESTINE COTE Rue St-Thomas MONTMAGNY

Mme Ernest Gaudreau et Mlle Rébecca Bergeron se sont rendues à Cap Saint-Ignace, le 30 mars, assister aux funérailles de leur cousine, Mlle Emilienne Bernier.

M. C. Courcy, représentant de la maison Rioux et Pettigrew, de Québec, était de passage à Montmagny, samedi dernier, à l'occasion des obsèques de M. Joseph Boulet.

M. et Mme Philippe Rousseau, de Montmagny, sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils, qui sera baptisé samedi, le 6 avril, sous les prénoms et nom de Joseph-Jules-Arthur Rousseau.

La marraine sera sa grand-mère Mme Arthur Rousseau, de Québec, le parrain, son oncle M. Jules Laframboise, de Saint-Hyacinthe.

Mme J.-Eugène Proulx, de Québec, est venue assister aux funérailles de son oncle, M. Joseph Boulet.

M. et Mme Xavier Gaudreau sont allés passer le dimanche à Saint-Pierre, chez leur père, M. Eugène Baillargeon.

Mme Henri Bernatchez, de Québec, était, cette semaine, en visite chez son beau-père, M. Edmond Bernatchez.

Dr Paul C. Dupuis, Dr J. M. Couillard, et Mlle Marie-Louise Gaudreau, de Saint-Paul, sont venus assister aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Camille Proteau.

Je ne suis plus constipée dit une dame de Montréal

Mme J. H. Laliberté, de Montréal, dit sous serment comment les Fruitatives lui ont donné un prompt soulagement de la constipation. Elle a raconté son cas devant notaire afin de vous assurer qu'elle dit la vérité. Elle dit: "J'étais sujette à de graves attaques d'irritabilité et de lassitude. J'avais beaucoup de difficulté à faire mon ouvrage. Ceci était dû à la constipation dont je souffrais gravement. Bientôt après que j'eus commencé à prendre des Fruitatives, je devins régulière, mes maux de tête et mon irritation disparurent. Je suis maintenant très énergique et je fais tout mon ouvrage sans difficulté."

A VENDRE

Bonne maison, située au No. 110, Rue St-Jean Baptiste. Pour plus de renseignements, s'adresser à: —

AUGUSTE C. DESPRES, Montmagny Station

A VENDRE

Paquet échantillon contenant 10 lbs Tabac en feuilles avec Pipe vraie bruyère, envoyé gratuitement n'importe où sur réception du montant de \$1.50. 50 lbs: \$6.00. 100 lbs: \$10.00. Tabac Quessel: 10 lbs pour \$3.25, avec Pipe gratis. Agents demandés. Adresses: —

G. DUBOIS 18 Henderson, Ottawa.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'huile électrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment, la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

A VENDRE

A bonnes conditions: la maison située coin des rues Saint-Louis et Saint-Paul, et aussi une bâtisse rue Saint-Paul, occupée actuellement par la Banderie du Chinois. Bon poste pour restaurant, boutique ou petit commerce. S'adresser à: —

HENRI BOULET Manufacturier de Biscuits, Montmagny.

29-J.N.O.

La chose la plus commode à la maison

M. Hilaire Proulx est parti, lundi dernier pour l'Hotel-Dieu de Québec, ou il subira une opération. — Nous souhaitons un prompt retour à la santé à Mlle Lucia Thibault, sérieusement malade à la résidence de son beau-frère, M. Robert Proulx. — Mlle Catherine Morin, de St-Vallier, est l'hôte de sa cousine, Mlle Yvette Cloutier. — M. et Mme Xavier Gaudreau, de Montmagny, ont passé le dimanche chez leur père, M. Eugène Baillargeon. — Mlle Alexina Blais, de Québec, passe quelque temps chez son père, M. Johnny Blais. — Mlle Léa Létourneau, de Montmagny, est chez son oncle, M. Philippe Létourneau.

AVIS

Mlle Irène Green, modiste de chapeaux, et Mlle Adèle Green, coiffeuses, informent leur nombreux clientèle qu'elles déménagent, le 1er mai, au No 43, rue St-Jean-Baptiste, voisin ouest de la Banque Canadienne Nationale. 5-4 fs.

Les Millers Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres intestinaux causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.

TERRE A VENDRE

Terre de trois arpents située dans le rang du Rocher Noir, à vendre, avec bonnes bâtisses, système d'aqueduc, eau chaude et eau froide à la grange et à la maison, aussi sucrerie de 1200 érabes, avec évaporateur "Champion". Conditions faciles pour un prompt acheteur. Pour plus de renseignements, s'adresser à: —

JOSEPH BOULANGER Rocher Noir, Montmagny.

29-3 fs.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'huile électrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment, la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

A VENDRE

Bonne maison, située au No. 110, Rue St-Jean Baptiste. Pour plus de renseignements, s'adresser à: —

AUGUSTE C. DESPRES, Montmagny Station

A VENDRE

Paquet échantillon contenant 10 lbs Tabac en feuilles avec Pipe vraie bruyère, envoyé gratuitement n'importe où sur réception du montant de \$1.50. 50 lbs: \$6.00. 100 lbs: \$10.00. Tabac Quessel: 10 lbs pour \$3.25, avec Pipe gratis. Agents demandés. Adresses: —

G. DUBOIS 18 Henderson, Ottawa.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'huile électrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment, la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

A VENDRE

A bonnes conditions: la maison située coin des rues Saint-Louis et Saint-Paul, et aussi une bâtisse rue Saint-Paul, occupée actuellement par la Banderie du Chinois. Bon poste pour restaurant, boutique ou petit commerce. S'adresser à: —

HENRI BOULET Manufacturier de Biscuits, Montmagny.

29-J.N.O.

La chose la plus commode à la maison

M. Hilaire Proulx est parti, lundi dernier pour l'Hotel-Dieu de Québec, ou il subira une opération. — Nous souhaitons un prompt retour à la santé à Mlle Lucia Thibault, sérieusement malade à la résidence de son beau-frère, M. Robert Proulx. — Mlle Catherine Morin, de St-Vallier, est l'hôte de sa cousine, Mlle Yvette Cloutier. — M. et Mme Xavier Gaudreau, de Montmagny, ont passé le dimanche chez leur père, M. Eugène Baillargeon. — Mlle Alexina Blais, de Québec, passe quelque temps chez son père, M. Johnny Blais. — Mlle Léa Létourneau, de Montmagny, est chez son oncle, M. Philippe Létourneau.

AVIS

Mlle Irène Green, modiste de chapeaux, et Mlle Adèle Green, coiffeuses, informent leur nombreux clientèle qu'elles déménagent, le 1er mai, au No 43, rue St-Jean-Baptiste, voisin ouest de la Banque Canadienne Nationale. 5-4 fs.

Les Millers Powders n'ont pas seulement rendu intenable aux vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres intestinaux causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.

TERRE A VENDRE

Terre de trois arpents située dans le rang du Rocher Noir, à vendre, avec bonnes bâtisses, système d'aqueduc, eau chaude et eau froide à la grange et à la maison, aussi sucrerie de 1200 érabes, avec évaporateur "Champion". Conditions faciles pour un prompt acheteur. Pour plus de renseignements, s'adresser à: —

JOSEPH BOULANGER Rocher Noir, Montmagny.

29-3 fs.

ALOUETTE LE TABAC A PIPER ALOUETTE est le choix des connaisseurs La Cie B. Houde Limitée-Québec



Nulles autres teintures donnent d'aussi BELLES COULEURS

Les femmes qui teignent chez elles comme les teinturiers professionnels ont remarqué souvent la beauté des couleurs des Teintures Diamant. "Les couleurs des Teintures Diamant sont si nettes", disent-ils. "Il n'y a jamais d'endroits ternes, de tons morts. La couleur est vive, claire tout comme celle d'un tissu neuf, sans taches sans striures." La raison en est que les Teintures Diamant contiennent réellement une plus grande quantité de meilleur colorant d'aniline. Pour obtenir des couleurs foncées permanentes, avec bouillage, servez-vous des Teintures Diamant. Pour avoir des nuances pâles, sans bouillage, employez les Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies, 15c.

TEINTURES DIAMANT

fabriquées au Canada les meilleures parce que plus riches en aniline pure.